



UFR PSYCHOLOGIE

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE DE PSYCHOLOGIE

2026-2027

Table des matières

Direction pédagogique des études de licence	3
Le diplôme de Licence	5
La première année de Licence (L1, semestres 1 et 2)	7
La deuxième année de Licence (L2, semestres 3 et 4)	8
La troisième année de Licence (L3, semestres 5 et 6)	9
Modules de Transition Ecologique et de Développement Soutenable (TEDS)	10
Certifications pour enrichir votre diplôme	11
Les ressources documentaires	12
L'organisation des enseignements	13
Stage (facultatif) licence 2 ou licence 3	17
La vie étudiante	18
LICENCE 1 – SEMESTRES 1 ET 2	19
LICENCE 1 – SEMESTRE 1	20
LICENCE 1 - SEMESTRE 2	25
LICENCE 2 – SEMESTRES 3 ET 4	30
LICENCE 2 - SEMESTRE 3	31
LICENCE 2 - SEMESTRE 4	34
LICENCE 3 – SEMESTRES 5 ET 6	39
LICENCE 3 - SEMESTRE 5	40
LICENCE 3 - SEMESTRE 6	44
Reconnaissance de l'engagement étudiant	50
De la licence vers un master	51
Annuaire des enseignants et enseignants chercheurs titulaires	67
Enseignants d'anglais	67
Espace orientation insertion (E.O.I.)	68
Synthèse des volumes d'enseignements par UE selon les spécialités	69

Direction pédagogique des études de licence

Chaque année de la Licence est sous la responsabilité pédagogique d'enseignant-es-chercheur-ses dont l'un préside les jurys d'examens.

L'ensemble de la Licence est sous la responsabilité d'une Directrice des études du grade de Licence qui organise régulièrement des conseils de perfectionnement auxquels assistent les responsables pédagogiques d'année, un-e ou plusieurs représentant-es étudiant-es, au moins un-e représentant-e du secrétariat de Licence, un professionnel et si besoin le directeur ou la directrice adjointe de l'UFR.

Directeur de l'UFR : Denis JACQUET

Directrice adjointe de l'UFR : Karine LEBRETON

Directrice des Études du grade de Licence : Hélène BEAUNIEUX

Contact : responsable-psycho-licence@unicaen.fr

Responsable pédagogique de la L1 : Anne -Sophie DARMAILLACQ

Contact : responsables-psycho-l1@unicaen.fr

Responsable pédagogique de la L2 : Marc AGUERT

Contact : responsables-psycho-l2@unicaen.fr

Responsables pédagogiques de la L3 : Virginie BAGNEUX et Maud LEMERCIER-DUGARIN

Contact : responsables-psycho-l3@unicaen.fr

Autres interlocuteurs :

Référente pédagogique pour les étudiants en situation de handicap ou d'affection de longue durée : Anne-Lise PITEL (anne-lise.pitel@unicaen.fr)

Référent relations internationales : Manuel TOSTAIN

Référente pour les sportifs de haut niveau : Ludivine RITZ

Représentants étudiants : elus-etudiants-psycho@unicaen.fr

Bureau de la scolarité Licence

Adresse :

Université de Caen Normandie
UFR de Psychologie
Bât L - Porte SE 410
Esplanade de la Paix – CS 14032 – 14032 CAEN Cedex 5

Tel : 02 31 56 59 40 / 02 31 56 65 57

Mail : scolarite.psychologie@unicaen.fr

[HTTP://WWW.UNICAEN.FR/PSYCHOLOGIE](http://www.unicaen.fr/psychologie)

Des informations sont régulièrement transmises en cours d'année, soit par affichage sur les panneaux prévus à cet effet pour chaque année, soit par mail à votre adresse universitaire (consultable sur votre compte numérique Unicaen).

QUAND DOIS-JE CONTACTER LES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE ?

- ✓ Inscriptions pédagogiques
- ✓ Réactualisation de la Léocarte
- ✓ Justificatifs d'absence
- ✓ Demande de validation des acquis
- ✓ Emplois du temps
- ✓ Notes étudiant-es sortant-es (mobilité internationale)
- ✓ Examens
- ✓ Aménagement des conditions d'examen (1/3 temps supplémentaires, salle particulière, secrétaire, ...)
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Diplôme et attestation de réussite

OU S'ADRESSER POUR LES DEMARCHES SUIVANTES ?

- ✓ Inscription administrative (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante : DEVE)
- ✓ Aménagement des études : récupération des cours (DEVE – Service de Santé Etudiante (SSE))
- ✓ Partir en mobilité internationale (Carré international)
- ✓ Transferts des dossiers (DEVE)
- ✓ Bourses des études (CROUS)
- ✓ Demande d'aménagement d'examens (Service de Santé Etudiante SSE)
- ✓ Orientation, insertion (Espace Orientation- Insertion)

Le diplôme de Licence

Le grade de Licence de Psychologie correspond à un cursus de formation universitaire général qui vise à fournir aux étudiant·es des connaissances théoriques et des compétences méthodologiques dans les différentes sous-disciplines de la psychologie. Elle a pour objectif de préparer progressivement à une spécialisation professionnelle ultérieure, tout en garantissant l'acquisition des savoirs et savoir-faire requis par les référentiels nationaux de formation en psychologie. Ce diplôme permet aux étudiant·es de construire un projet de poursuite d'études, en leur offrant les meilleures conditions pour candidater aux formations de Master en Psychologie, notamment à l'Université de Caen Normandie, mais également au sein des établissements français et européens.

Toutes les grandes spécialités de la Psychologie font l'objet d'enseignements fondamentaux obligatoires et sont présents à tous les niveaux du grade de Licence :

- Psychologie clinique et psychopathologie ;
- Psychologie du développement ;
- Psychologie sociale, du travail et des organisations ;
- Psychologie cognitive et de l'éducation ;
- Neuropsychologie ;
- Psychobiologie et éthologie.

La maquette de la Licence de Psychologie est organisée en six semestres, chacun comprenant cinq Unités d'Enseignement (UE). Les enseignements fondamentaux de psychologie sont proposés, en Licence 1 et en Licence 2, sous la forme de thématiques mobilisant plusieurs sous-disciplines de la psychologie. Cette organisation favorise une approche pluridisciplinaire et permet aux étudiant·es de développer une compréhension globale des principaux champs de la discipline. En Licence 3, les enseignements deviennent davantage disciplinaires afin d'approfondir les connaissances dans les différentes spécialités de la psychologie et d'accompagner les étudiant·es dans leur orientation vers les parcours de Master et leur projet professionnel. La formation accorde également une place importante à l'acquisition de compétences scientifiques et méthodologiques. À ce titre, chaque semestre comprend une unité dédiée aux compétences transversales, regroupant notamment les enseignements de statistiques, de méthodologie et d'anglais. Par ailleurs, en Licence 1, une Unité d'Enseignement est mutualisée avec la Licence Sciences de l'éducation. Cette mutualisation favorise la découverte de cette discipline et offre aux étudiant·es la possibilité d'envisager une réorientation ou une poursuite de parcours vers les Sciences de l'éducation à l'issue de la première année.

La licence de Psychologie permet à certain·es étudiant·es d'accéder aux études de santé (LAS ; Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, et Kiné). Quatre-vingt places sont réservées à ces étudiant·es. Ils et elles suivent une mineure Santé à chaque semestre de la L1, en lieu et place de l'UE2 du premier semestre et de l'UE mutualisée avec les Sciences de l'éducation (UE9) au second semestre. L'intégration des études de santé est également possible au cours du cursus de licence de psychologie sous condition (se renseigner auprès de l'UFR Santé).

Un stage d'observation non obligatoire en milieu professionnel est possible en L2 OU en L3 (un seul stage sur la Licence). Il permet aux étudiant·es d'avoir une meilleure représentation des différents secteurs d'activité de la Psychologie et d'affiner leur projet professionnel. Il s'effectue sur la base du volontariat, doit se faire en dehors des cours, ne donne lieu à aucune

rétribution et est le résultat d'une recherche de la part de l'étudiant·e.

Par ailleurs, l'UFR de Psychologie peut reconnaître et valoriser l'engagement des étudiant·es. Ceci permet à l'étudiant·e de présenter ses activités extra-universitaires (associatives, humanitaires, etc...) et de faire reconnaître cet engagement par l'Université.

Les étudiant·es qui le souhaitent peuvent effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année à l'étranger. Nous encourageons les étudiants à profiter de cette opportunité très enrichissante sur le plan académique et personnel. En début d'année le responsable des échanges internationaux (Manuel TOSTAIN) organise une réunion d'information pour vous faire connaître les destinations, les modalités de candidature (en novembre) et répondre à vos interrogations.

Le diplôme de Licence de Psychologie peut être complété à l'Unicaen par un diplôme de Master. Sachez qu'une Licence et un Master en Psychologie sont requis pour obtenir le titre de Psychologue en plus des 500h de stages cliniques obligatoires. Néanmoins, la licence de Psychologie donne accès à d'autres formations. N'hésitez pas à vous renseigner !

En effet, le grade de Licence de Psychologie est également une voie de formation privilégiée vers de nombreuses orientations professionnelles des secteurs de la santé, du social et de l'éducation, mais pas seulement. Il est en effet très important de construire son projet professionnel et d'envisager les différentes opportunités qui s'offre à l'issue de la L2 ou de L3 de Psychologie. Pour cela des réunions d'informations sur les orientations possibles, les concours et les masters sont organisées chaque année et ouvertes aux étudiant·es de deuxième et troisième année de licence.

L'ensemble de l'équipe pédagogique du grade de Licence de Psychologie vous souhaite une très bonne année universitaire et la réussite de vos projets.

La Directrice des Études du grade de Licence de Psychologie,
Hélène BEAUNIEUX

La première année de Licence (L1, semestres 1 et 2)

Cette année sera probablement pour vous une année sous le signe de la nouveauté avec la découverte du fonctionnement universitaire, mais également de l'autonomie dans votre vie personnelle et votre façon d'étudier.

Toute l'équipe pédagogique et administrative de l'UFR de Psychologie sera là pour vous accompagner, alors n'hésitez pas à les solliciter si vous en éprouvez le besoin. Avant le début des enseignements, nous vous invitons vivement à assister à la réunion d'information qui a lieu chaque année début septembre (lieu et date communiqués suite à votre inscription administrative).

Dans ce guide, vous trouverez le contenu de vos enseignements de première année et des 2 autres années de licence, mais également de nombreuses informations pratiques telles que le calendrier universitaire ou le règlement des études. Votre emploi du temps peut être différent d'une semaine à l'autre, il est donc indispensable de le consulter régulièrement soit via le site <https://webmail.unicaen.fr/>, soit directement à l'UFR de Psychologie sur les panneaux d'affichage se trouvant au 4^{ème} étage du bâtiment L.

Chaque année est organisée en 2 semestres. Vous aurez des examens pendant certains de vos enseignements (appelés contrôles continus, CC) mais également des contrôles terminaux (CT) à la fin de chaque semestre (décembre et avril) et éventuellement lors de la 2^{ème} session au mois de juin si vous n'avez pas obtenu votre année à la 1^{ère} session.

En plus de votre inscription administrative, n'oubliez pas de réaliser votre inscription pédagogique qui vous permettra d'obtenir un numéro de groupe et par conséquent votre emploi du temps.

Nous vous souhaitons une belle année universitaire.

La responsable de la première année de psychologie,
Anne-Sophie DARMAILLACQ

La deuxième année de Licence (L2, semestres 3 et 4)

Cette année universitaire va permettre d'approfondir et de consolider les connaissances que vous avez acquises dans les différentes disciplines au cours de la première année. Évidemment, le niveau d'exigence augmente sensiblement mais cela devrait être indolore maintenant que le fonctionnement universitaire n'a plus de secret pour vous, que vous avez compris l'importance de travailler régulièrement, de vous impliquer dans les travaux de groupe, de vous saisir des ressources mises à votre disposition sur eCampus et de vous constituer une culture générale en psychologie par des lectures personnelles !

Le contrôle des connaissances prendra désormais la forme d'examens écrits sous diverses formes, selon les enseignements, requérant des qualités rédactionnelles certaines. Pour certaines matières, vous serez évalués au moyen de contrôles continus au cours de l'année, pour d'autres par l'intermédiaire de contrôles continus et d'un examen terminal, et pour d'autres enfin par un examen terminal seulement.

Cette année va vous donner l'opportunité de réfléchir et de construire votre projet professionnel notamment avec des expériences que vous pourrez acquérir au travers du projet professionnel étudiant ou de la possibilité de réaliser un stage d'observation. N'hésitez pas à en discuter avec l'équipe pédagogique.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de l'UFR de Psychologie qui contient des informations importantes sur l'organisation et le déroulement de l'année.

Nous vous souhaitons une année universitaire riche d'apprentissages et de belles rencontres.

Le responsable de la deuxième année de psychologie,
Marc AGUERT

La troisième année de Licence (L3, semestres 5 et 6)

Cette troisième année universitaire va vous permettre de franchir la première étape pour devenir psychologue : l'obtention d'une Licence de Psychologie.

La Licence possède un caractère généraliste et pluridisciplinaire ; il n'y a donc pas de préfiguration d'un choix de spécialité de Master. Toutefois, cette année vous donnera l'opportunité d'approfondir vos connaissances dans un domaine de recherche grâce au Travail d'Enseignement et de Recherche (TER) choisi dans une spécialité de la Psychologie. Vous trouverez sur le site de l'UFR les thématiques proposées par chaque enseignant en fonction de la spécialité.

Il n'y a pas de stage obligatoire en Licence mais une première expérience en milieu professionnel peut s'avérer utile afin de préciser votre projet de formation. Cette initiative se réalise désormais dans le cadre d'une unité d'enseignement spécifique intitulée 'Stage de découverte et d'orientation'. Cette UE n'est pas obligatoire, ne donne pas accès à des ECTS, et ne fait pas l'objet d'une évaluation. Cependant, la rédaction d'un rapport de stage est obligatoire et une évaluation est réalisée par le tuteur de stage. Ce stage peut également devenir un élément constitutif de votre dossier dans l'objectif d'intégrer un Master de Psychologie.

Toutes les informations nécessaires, ainsi que l'organisation de l'année, peuvent être retrouvées sur le site de l'UFR ou sur la plateforme de dépôt E-campus.

Les études à l'université sont également l'occasion de découvertes, professionnelles bien sûr, mais aussi sur soi et de rencontres humaines, diverses et variées (associations, stages, engagement étudiant, service civique, etc.). C'est à chaque fois l'occasion de s'enrichir mais aussi de se questionner, tout en gardant un esprit critique et d'ouverture.

Nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans l'obtention de votre diplôme de Licence.

Les responsables de la troisième année de psychologie,
Virginie Bagneux et Maud Lemercier-Dugarin

Modules de Transition Ecologique et de Développement Sostenable (TEDS)

L2 – UE TEDS (2 ECTS)

Conformément aux dispositions nationales, tous les étudiants de premier cycle doivent suivre un enseignement consacré à la **Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)**.

À l'Université de Caen Normandie, cette première partie prend la forme d'un **cours en ligne** d'une durée d'environ **20 heures**, organisé autour de cinq thématiques :

Climat ;

Biodiversité ;

Ressources naturelles ;

Santé et limites planétaires ;

Transition juste.

Chaque chapitre est assorti d'un test de validation. Les tests peuvent être réalisés autant de fois que nécessaire : l'objectif est de s'assurer que l'ensemble des chapitres a été suivi et validé. La validation de cette UE permet l'obtention de **2 ECTS**.

L3 – UE TEDS (1 ECTS)

La deuxième partie de l'enseignement TEDS repose sur la participation à des **activités en présentiel** permettant d'approfondir les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable.

Chaque étudiant doit participer à **10 heures d'activités**, à choisir parmi les propositions de l'Université (visites, sorties de terrain, conférences, débats, ateliers, etc.) organisées tout au long de l'année universitaire.

La validation de cette UE repose sur l'**assiduité aux activités choisies** et permet l'obtention de **1 ECTS**

Certifications pour enrichir votre diplôme

Ces certificats ne sont pas nécessaires à l'obtention du diplôme de Licence mais leur obtention est un atout à faire valoir sur le marché du travail et à l'entrée des masters de psychologie. La certification se fait sur la base du volontariat et est gratuite tant que l'étudiant est inscrit dans le grade de Licence. La formation et la certification se font via le CEMU (Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire) de l'Université de Caen Normandie. Ces certifications nécessitent une inscription pédagogique dans le courant du mois d'octobre. Attention, il n'est pas possible de s'inscrire en cours d'année : passée la période d'inscription, il faudra attendre la rentrée suivante pour pouvoir suivre les formations.

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiant·es dans différentes langues, notamment en anglais. Le CLES s'adresse à tous les étudiant·es à partir de la L3 pour le CLES Anglais et à partir de la L2 pour les autres langues (Allemand, Espagnol et Italien).

Il peut être d'autant plus utile que dans le cadre de la mobilité étudiante (cf. Erasmus), il peut être exigé pour partir dans une Université étrangère (voir informations détaillées sur le site du carré international).

Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale.

La certification CLES est requise pour l'accès à certains concours et Masters (métiers de l'éducation notamment) et constitue un atout pour votre projet professionnel.

Pour tout savoir sur le CLES à l'Unicaen, suivez le lien donné sur la page du Carré International:

<https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>

Ou rendez-vous directement dans la rubrique CLES de E-campus :
<https://ecampus.unicaen.fr/course/view.php?id=27032>

CLES B1 : <https://ecampus.unicaen.fr/course/view.php?id=26147>

CLES B2 : <https://ecampus.unicaen.fr/course/view.php?id=26262>

Site officiel du CLES : www.certification-cles.fr

Les ressources documentaires

Vous disposez sur les différents campus de l'Unicaen de bibliothèques universitaires vous permettant de trouver la plupart des ouvrages conseillés lors de vos enseignements. Vous y trouverez également des ouvrages pour approfondir vos connaissances, vous cultiver, vous divertir, faire des recherches bibliographiques pour la rédaction de vos mémoires, et bien plus encore.

Il existe un portail internet unique regroupant l'ensemble de ces bibliothèques universitaires. Vous le trouverez à l'adresse suivante : <https://bibliotheque.unicaen.fr/>

L'Espace Numérique de Travail (ENT) ou Compte numérique

Dans le cadre de vos études à l'Université, vous pouvez vous connecter à l'ENT.

L'ENT est votre « bureau virtuel », un ensemble de services fournis aux étudiant·es et aux personnels, un portail avec des outils de communication, d'informations, de gestion de la vie scolaire. Vous y trouverez votre certificat de scolarité, votre messagerie (Zimbra), votre emploi du temps, espace de stockage, etc.

<https://moncomptenumerique.unicaen.fr/> (connexion à l'aide de votre identifiant et étupass).

Le Centre de Ressources en Tests Psychologiques (CRTP)

Les étudiant·es de psychologie ont accès au Centre de Ressources en Tests Psychologiques (testothèque), hébergé à la BU Pierre SINEUX, qui leur permet de consulter et/ou d'emprunter des tests psychométriques. Plus d'informations sur le CRTP (charte d'emprunt des tests, liste des tests, etc.) sont accessibles sur le site web de l'UFR de Psychologie (<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/testotheque/>) et à l'adresse crtp@unicaen.fr.

L'organisation des enseignements

Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs de vos enseignements pour les 3 années de licence. Ces enseignements sont organisés thématiquement dans des **Unités d'Enseignement (UE)**. Il y a 5 UE par semestre soit 30 UE au total sur toute la licence, chacune coordonnée par un-e membre de l'équipe pédagogique.

Chaque UE est validée par un ou plusieurs examens, c'est le « contrôle des connaissances ». Les tableaux ci-dessous indiquent également les **Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)** : l'UE est-elle validée par un **Contrôle Terminal (CT)**, à la fin du semestre), un **Contrôle Continu (CC)**, en cours de semestre) ou les deux ? Combien d'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) la validation de l'UE rapporte-elle ?

Enfin, notez que les 4 premières UE de chaque semestre constituent la moitié du « **Bloc fondamental** » (connaissances cœur en psychologie) tandis que la dernière UE de chaque semestre compose le « **bloc transversal** » (connaissances annexes, utiles pour progresser en psychologie mais également dans d'autres disciplines). Cette distinction est capitale pour la validation de votre année (cf. La notion de « bloc » dans le règlement des études, plus loin dans ce guide).

Pour plus de détails sur les enseignements et leur validation, reportez-vous au règlement des études, plus loin dans ce guide et au site de l'UFR (<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/>). En particulier, les modalités de contrôles des connaissances (MCC) peuvent être modifiées d'une année sur l'autre donc tenez-vous informé-es.

LICENCE PSYCHOLOGIE - 1ère année		CT	CC	Coefficient	ECTS	Coordinateur
LICENCE SEMESTRE 1 – PSYS1						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE1	UE 1 - Fondements et grands concepts de la Psychologie	X		1	6	H. PLATEL
PSYUE2	UE 2 - Perceptions / Mineure Santé pour les étudiant·es LAS (UFR Santé)	X		1	6	K. LEBRETON
PSYUE3	UE 3 - Introduction aux pathologies	X	X	1	6	G. JOHNSTON
PSYUE4	UE 4 - Comportements prosociaux et psychologie positive	X		1	6	M. CLOBERT
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE5	UE 5 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodes du Travail Universitaire (MTU)		X	1	6	A HAELEWYN
LICENCE SEMESTRE 2 – PSYS2						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE6	UE 6 - Développement au cours de la vie	X		1	6	C. SANN
PSYUE7	UE 7 - Individus, groupes et sociétés	X		1	6	A-S. DARMAILLACQ
PSYUE8	UE 8 - Interactions et communication	X		1	6	A-S. DARMAILLACQ
PSYUE9	UE 9 - L'enfance en question (UE mutualisée UFR HSS) / Mineure Santé pour les étudiant·es LAS (UFR Santé)	X		1	6	UFR Sciences Education / UFR Santé
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE10	UE 10 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodologie qualitative		X	1	6	A-S. DARMAILLACQ

LICENCE PSYCHOLOGIE – 2 ^{ème} année	CT	CC	Coefficient	ECTS	Coordinateur
--	----	----	-------------	------	--------------

LICENCE SEMESTRE 3 – PSYS3						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE11	UE 11 - Intelligences et apprentissages	X		1	6	A-S DARMAILLACQ
PSYUE12	UE 12 - Approche psychodynamique des pathologies	X		1	6	J. TRAN THE
PSYUE13	UE 13 - Mémoire et amnésies	X		1	6	M. GROUSSARD
PSYUE14	UE 14 - Langage	X	X	1	6	M.AGUERT
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE15	UE 15 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodologie expérimentale		X	1	6	M. AGUERT
LICENCE SEMESTRE 4 – PSYS4						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE16	UE 16 - Relations et interactions	X		1	6	M. TOSTAIN
PSYUE17	UE 17 - Attention, fonctions exécutives et mémoire de travail	X		1	6	C. SANN
PSYUE18	UE 18 - Émotions, psychophysiologie, psychopharmacologie		X	1	6	M. DELAUNAY
PSYUE19	UE 19 - Normes et jugements	X		1	6	V. BAGNEUX
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE20	UE 20 - Compétences transversales Anglais Statistiques Projet Professionnel de l'Etudiant (PPE)		X	1	6	M. AGUERT

LICENCE PSYCHOLOGIE – 3 ^{ème} année		CT	CC	Coefficient	ECTS	Coordinateur
LICENCE SEMESTRE 5 – PSYS5						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE21	UE 21 - Psychobiologie des pathologies neurologiques et psychiatriques	X		1	6	J. BACQUE-CAZENAVE
PSYUE22	UE 22 - Attitudes et changements, discrimination, comportements déviants	X		1	6	M. TOSTAIN
PSYUE23	UE 23 - Approches contemporaines et psychopathologie du développement	X		1	6	N. ROCHE-LABARBE
PSYUE24	UE 24 - Méthodologies de la pratique psychologique	X		1	6	A HIRSCHELMANN
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE25	UE 25 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodes expérimentales en psychobiologie		X	1	6	V. BAGNEUX
LICENCE SEMESTRE 6 – PSYS6						
BLOC 1 : UE Fondamentales						
PSYUE26	UE 26 - Du ‘self’ à la cognition sociale : approche neuropsychologique		X	1	6	P. QUINETTE
PSYUE27	UE 27 - Psychanalyse	X	X	1	6	J. TRAN THE
PSYUE28	UE 28 - Psychologie cognitive et éducation	X		1	6	M. GROUSSARD
PSYUE29	UE 29 - Méthodologies de la pratique psychologique	X		1	6	A. HIRSCHELMANN
BLOC 2 : UE Transversales						
PSYUE30	UE 30 - Compétences transversales et TER Anglais Statistiques Méthodologie qualitative, méthodologie du TER Documentation, recherches bibliographiques		X	1	6	M. LEMERCIER-DUGARIN

Stage (facultatif) licence 2 ou licence 3

UE non obligatoire, 0 ECTS, aucun enseignement – Virginie BAGNEUX

Vous pouvez effectuer **UN (seul) stage de découverte et d'orientation** dans le cadre d'une unité d'enseignement spécifique proposée en L2 ou en L3.

Le stage n'est pas obligatoire dans le cadre de la Licence mais peut être un atout pour affiner votre projet professionnel. La validation de cette unité d'enseignement n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme de Licence. Elle ne donne lieu à l'obtention d'aucun ECTS, ni d'aucune note.

Un seul stage, quelle que soit sa durée, sera autorisé pour l'ensemble du grade de Licence et donnera lieu à la signature d'une seule et unique convention entre l'établissement d'accueil et la direction de l'UFR. La durée minimale du stage est fixée à 1 semaine (35h), sans dépasser 4 semaines au maximum (154h). Le stage peut être réalisé à n'importe quelle période de l'année universitaire, en continu ou en périodes fragmentées, mais en dehors des heures de cours, d'examens et des vacances de Noël (fermeture administrative de l'université) et absolument **avant le 30 juin 2026 pour l'année universitaire 2025-2026**.

Le stage n'est pas nécessairement encadré par un psychologue référent mais doit être impérativement réalisé dans un champ d'activités autour des métiers du soin, du social, de l'éducation, de l'accompagnement et de la relation, auprès de tous publics, au sein d'une structure ou d'une association par exemple.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations disponibles sur le site de l'UFR de Psychologie (<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarité/stages/stage-facultatif-licence-psychologie/>) ainsi que la **procédure à suivre** pour obtenir une convention de stage.

Stages à l'étranger : possibles en licence et master.

Avec le statut *stagiaire Erasmus* (Europe) ou *Inter U* (hors-Europe) : uniquement en master.

Les stages à l'étranger sont possibles en Licence, avec comme condition préalable, comme pour n'importe quel stage, la signature d'une convention de stage avant le début du stage. Dans la mesure, cependant, où il s'agit d'un stage non obligatoire dans la formation, vous ne pouvez bénéficier d'aucune prise en charge par le Carré International. Pour autant le Carré International peut vous orienter pour bénéficier de certaines bourses (par exemple la bourse de la Région Normandie Pass Monde, l'aide à la mobilité internationale pour boursiers sur critères sociaux). N'hésitez pas à le contacter : intl.stages@unicaen.fr

NB : Dans le cadre d'une convention Erasmus ou interU, il n'est pas possible d'être en même temps étudiant en séjour d'études à l'étranger et stagiaire à l'étranger. Par contre, vous pouvez faire successivement l'un, puis l'autre, dans la même année universitaire (à condition de les effectuer avant les dates de jurys de session 2).

Pour des informations plus détaillées : <https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/stages-a-letranger/>

Contact : benedicte.breard@unicaen.fr tel : [02 31 56 54 00](tel:0231565400)

La vie étudiante

Depuis 1988, Epsyca regroupe des **étudiant·es bénévoles** ou adhérent·es actif·ves dont le but majeur est de proposer divers services pour les étudiant·es de l'UFR psychologie et de participer à la vie étudiante, sur et en-dehors du campus.

Epsyca met à la disposition des étudiant·es un service de photocopies et d'impressions, un service de reliure, et un micro-onde.

Nous vous proposons également un service d'annales, pour réviser au mieux vos examens.

Retrouvez-nous au 1er du bâtiment N, en face de l'Amphithéâtre Rouelle, sur notre Instagram @epsyca ou sur notre page Facebook "Association Epsyca"

L'équipe d'EPSYCA

LICENCE 1 – SEMESTRES 1 ET 2

Organisation des Cours Magistraux (CM) et des Travaux Dirigés (TD)

Code	UE	Intitulé	CM	TD
PSYUE1	1	Fondements et grands concepts de la Psychologie	50	0
PSYUE2	2	Perceptions / Mineure Santé	30/55	20/0
PSYUE3	3	Introduction aux pathologies	30	20
PSYUE4	4	Comportements prosociaux et psychologie positive	50	0
PSYUE5	5	Compétences transversales Anglais - 10 h TD/Auto-formation eCampus Statistiques - 8h CM/16h TD MTU - 16h TD	8	42
PSYUE6	6	Développement au cours de la vie	50	0
PSYUE7	7	Individus, groupes et sociétés	30	20
PSYUE8	8	Interactions et communication	30	20
PSYUE9	9	L'enfance en question / Mineure Santé	50/55	0
PSYUE10	10	Compétences transversales Anglais - 10 h TD/Auto-formation eCampus Statistiques - 8h CM/16h TD Méthodologie qualitative - 16h TD	8	42

LICENCE 1 – SEMESTRE 1

UE 1 – FONDEMENTS ET GRANDS CONCEPTS DE LA PSYCHOLOGIE

Coordinateur : Hervé PLATEL

- psychologie du développement : 8h CM
- neuropsychologie : 10h CM
- psychobiologie : 8h CM
- psychologie clinique et pathologie : 8h CM
- psychologie cognitive : 8h CM
- psychologie sociale : 8h CM

CM : 50h

Après avoir brièvement rappelé l'émergence de la psychologie scientifique et l'évolution des formations universitaires au cours du 20^{ème} siècle, il sera question d'introduire les différentes approches de la psychologie contemporaine à l'interface des sciences humaines, sociales et médicales. La psychologie, en tant que discipline formant des experts de l'étude des comportements (normaux et pathologiques), implique que les étudiant-es intègrent par une approche pluridisciplinaire l'ensemble des déterminants (génétiques et biologiques, environnementaux et psychosociaux...) qui influencent les comportements humains. De même, cette introduction aura pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux moyens (méthodes) et outils qui sont mobilisés dans les différentes approches de la psychologie afin de permettre la neutralité du chercheur ou du clinicien, et garantissant une éthique des pratiques.

Bibliographie

Delouée S., Wagner-Egger, P. Manuel visuel de psychologie sociale. Dunod, 2022. 3^{ème} édition.
Ricaud H, Oubrayrie-Roussel N., Safont-Mottay C. Manuel visuel de psychologie du développement, Dunod, 3^{ème} édition, 2019.
Lieury, A. Manuel visuel de psychologie cognitive, Dunod, 4^{ème} édition, 2020.
Bioy A. & Fouques D. Manuel visuel de psychologie clinique et psychopathologie, Dunod, 4^{ème} édition, 2020.
Nicolas, S. Histoire de la psychologie , Dunod, 3^{ème} éd. Topos, 2021.
Lemaire, P., & Didierjean, A. Introduction à la psychologie cognitive. Bruxelles : De Boeck, 2018.
Darmaillacq AS. & Dickel L. Biologie pour Psychologue. DeBoeck supérieur, Collection Sup-en-poche. Louvain, 2019.

UE 2 – PERCEPTIONS

Coordinatrice : Karine LEBRETON

Cette UE aborde 1) les différentes étapes de traitements qui nous permettent de prendre connaissance du monde et de son environnement, sur la base des informations élaborées par nos sens, afin de construire nos propres représentations mentales de ce monde et ainsi d'interagir avec lui, ainsi que 2) les conséquences de lésions cérébrales sur ces mécanismes de perception. Elle inclut des contenus de psychobiologie, de psychologie cognitive et de neuropsychologie.

- psychologie cognitive : 10h CM + 6h TD
- neuropsychologie : 10h CM + 6h TD
- psychobiologie : 10h CM + 6h TD
- Révisions générales : 2h TD

CM : 30h

La première partie du CM porte sur les aspects physiologiques des organes sensoriels, centrés principalement sur la vision et l'audition. Après la physiologie du neurone sensoriel et le codage du stimulus, ce cours aborde les notions de champs visuels, de rétinopathie, ainsi que le traitement cérébral (voie ventrale *versus* voie dorsale). La dimension psychologique de la perception sera ensuite abordée en présentant la manière dont notre système perceptif interprète activement les informations issues des sens. Les concepts de traitements ascendants et descendants seront traités ainsi que les lois de la Gestalt, les modèles et processus impliqués dans la reconnaissance visuelle des objets, des visages et des mots et de la musique. La dernière partie du CM concerne les troubles de la perception dans le cadre d'une atteinte cérébrale. La sémiologie, l'étiologie et les substrats cérébraux des différentes formes d'agnosies seront décrits (agnosie visuelle des objets, prosopagnosie, alexie sans agraphie, agnosie spatiale et anosognosie) ainsi que les modèles anatomo-cliniques et cognitifs actuellement dominants en neuropsychologie pour interpréter ces troubles et guider leur évaluation.

TD : 20h

Une partie des travaux dirigés est consacrée à l'anatomie cérébrale où les grandes subdivisions lobaires et sous-corticales seront abordées et manipulées. Les étudiant-es et étudiantes étudieront également les concepts de gyri et sillons, les aires de Brodmann ainsi que la distinction substance grise / substance blanche. Au niveau cognitif, un TD est consacré aux seuils perceptifs et aux illusions perceptives, un autre portera sur la perception des mots et une dernière séance aborde le traitement de l'information auditive. Enfin, la démarche diagnostique du psychologue spécialisé en neuropsychologie ainsi que les principaux outils psychométriques employés seront présentés et illustrés à partir d'études de cas portant sur les agnosies visuelles des objets et des visages. Pour préparer les étudiant-es et étudiantes à l'examen, la dernière séance de TD est proposée à distance sur l'espace e-campus dédié et consiste à réaliser à distance un test de positionnement (= examen blanc obligatoire) et des entraînements *viades* QCM, associés à un temps de questions-réponses avec les enseignant-es.

Compétences et apprentissages visés :

- Comprendre comment les organes sensoriels retranscrivent les informations de l'environnement sous une forme interprétable par notre cerveau.
- Localiser certaines structures anatomiques cérébrales intervenant dans la perception
- Mieux comprendre la dimension psychologique dans la perception humaine.
- Mieux comprendre comment notre système cognitif reconnaît les objets, les visages et la musique.
- Identifier, différencier et prédire les troubles de la perception chez les patients cérébrolésés ; les acquis d'apprentissage sont de connaître la sémiologie des troubles, les modèles interprétatifs, les outils d'évaluation et les conséquences en vie quotidienne (agnosies).

Bibliographie

Amiéva H, Azouvi P, Barbeau E et Collette F (2023). Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 1-Evaluation, De Boeck Supérieur : Paris.

Breedlove SM, Rosenzweig MR et Watson NV (2022) Psychobiologie, De Boeck (collection Neurosciences et cognition).

Darmaillacq AS & Dickel L (2019) Biologie pour Psychologues, Sup en Poche, De Boeck : Louvain-la-Neuve

Delorme & Flückiger (2003). Perception et réalité, De Boeck (collection Neurosciences et cognition).

Eustache F, Faure S et Desgranges B (2018). Manuel de neuropsychologie, 5ème édition, Dunod : Paris.

Habib M, Lavergne L et Caparos S (2018). Psychologie cognitive, Armand Colin (collection Portail).

Lechevalier B, Eustache F et Viader F (2008). Traité de neuropsychologie clinique : neurosciences cognitives et cliniques de l'adulte, De Boeck : Bruxelles.

Morange-Majoux F (2011). Manuel de Psychophysiologie, Editions Dunod.

UE 3 – INTRODUCTION AUX PATHOLOGIES

Coordnatrice : Gladys JOHNSTON

- psychologie clinique et pathologique : 12H CM et 6H TD
- neuropsychologie : 8H CM et 8H TD
- psychologie du développement : 10H CM et 6H TD

CM : 30h

Ce cours va tout d'abord permettre de présenter les différentes pathologies mentales (névroses, psychoses,...) afin de clarifier les notions de normal et pathologique selon la classification française. Ensuite, il sera présenté des notions de neuro-anatomie permettant d'aborder les liens entre les atteintes cérébrales et les pathologies neuropsychologiques les plus fréquentes telles que les troubles de la mémoire, les démences neurodégénératives, les conséquences des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et traumatismes crâniens ou encore des addictions... Enfin, il sera présenté les modèles en psychopathologie développementale (descriptif ou explicatif) mettant en évidence des facteurs de risque ou de protection de troubles et/ou de pathologies.

TD : 20h

Dans un premier temps, des études de cas seront présentées afin d'illustrer les grandes pathologies mentales. Des textes seront également abordés concernant les pathologies dégénératives, les traumatismes crâniens, AVC... Des vignettes cliniques et des textes viendront également illustrer le cas d'isolement extrême et dépression infantile. Enfin, une réflexion autour de l'interdépendance entre l'individu et ses contextes de vie sera menée.

Cette UE est évaluée au travers de contrôles continus (CC) et d'un contrôle terminal (CT) comptant respectivement pour 25% de la note finale pour la partie CC et 75% de la note finale pour la partie CT. En session 2 (rattrapage), seul l'examen sous forme de contrôle terminal aura lieu. La note de contrôle continue obtenue en session 1 est reportée en session 2.

Toute absence injustifiée lors des TD au contrôle continu comptera pour une note de zéro.

Bibliographie :

Eustache F., Faure S., Desgranges B. (2018). Manuel de neuropsychologie, 5ème édition, Dunod : Paris
Gil (2014) Neuropsychologie. Elsevier Masson, 6ème édition
Lewis & Rudolph (2014) Handbook of developmental psychopathology, New York: Springer Science
Pedinielli et Gimenez (2016) Les psychoses de l'adulte. A. Colin, ed. 128
Pedinielli et Bretagne (2014) Les névroses. A. Colin, ed. 128
Wallon (2006) L'évolution psychologique de l'enfant. Paris : Armand Colin

UE 4 – COMPORTEMENTS PROSOCIAUX ET PSYCHOLOGIE POSITIVE

Coordnatrice : Magali CLOBERT

CM : 50h

- psychologie du développement : 16h CM
- psychologie sociale : 28h CM
- psychologie clinique et pathologique : 6h CM

Cette unité d'enseignement sera consacrée à ce qu'il peut y avoir de meilleur dans l'être humain ainsi qu'à ses ressources insoupçonnées. Sous le regard de plusieurs disciplines allant de la psychologie du développement à la psychologie sociale en passant par la clinique, tous les aspects positifs de l'homme

(altruisme, émotions positives, vertus, résilience, ...) qui contribuent à son bonheur et à son bien-être seront abordés (M. Clobert, 2h).

Perspectives développementales

Deux enseignants s'inscrivant dans la discipline de la psychologie du développement interviendront au début de cette UE. Une première partie (C. Sann, 8h) sera dédiée à l'émergence et au développement des comportements pro-sociaux pendant les premières années de vie : après un rapide focus sur l'empathie et sur son développement, les questions de l'évaluation et du développement des comportements pro-sociaux (partage, altruisme) seront abordées chez le nourrisson et le jeune enfant. Une seconde partie (D. Jacquet, 8h) centrée sur l'adolescence, période de changement concernant la socialisation notamment avec les pairs, sera dédiée à l'étude des comportements pro-sociaux (partage, altruisme). Sera également abordé en quoi les conduites pro-sociales peuvent constituer un facteur de protection des conduites à risque chez les adolescents.

Perspectives en psychologie sociale : De la théorie à l'application

Comment évolue de l'enfance à l'âge adulte nos conceptions de ce qui est bon et de ce qui est juste ? Quels sont les rapports entre morale et tolérance ? Quel est l'impact de nos appartenances de groupes sur notre capacité à être tolérant à l'égard de ceux qui ne pensent pas ou n'agissent pas comme nous ? Voici quelques-unes des questions auxquelles la première intervention (M. Tostain, 8h) s'inscrivant dans le champ de la psychologie sociale cherchera à répondre.

Dans un second temps (M. Clobert, 6h), un courant assez récent en psychologie effleuré par Maslow (1954) et systématisé par Seligman (2000) sera présenté : celui de la psychologie positive. Le courant de la psychologie positive propose de s'éloigner d'une approche basée sur la pathologie ou le dysfonctionnement pour se centrer sur les états psychologiques (ex : émotions positives), les traits individuels (ex : altruisme, empathie, sagesse) ou forces de caractères (ex : les vertus) qui contribuent au bien-être psychologique et à l'harmonie sociale.

Une troisième partie de cours (M. Fleury 12h) se focalisera ensuite sur les processus inhérents à l'altruisme et aux comportements pro-sociaux chez les adultes et/ou jeune adultes. Des exemples de dispositifs de prévention et d'accompagnement basés sur les ressources des personnes en termes d'altruisme et de bienveillance illustreront tout le potentiel de ces mécanismes pour les psychologues praticien·nes (e.g., compétences psycho-sociales, psychothérapie centrée sur la personne et expérientielle et/ou méditation de pleine conscience).

Perspectives cliniques : Comment sortir positivement des dilemmes existentiels ?

Pour clore provisoirement cette série de cours sur la psychologie positive et les comportement pro-sociaux, A. Hirschelmann (6h) donnera dans cette dernière partie un aperçu des mesures politiques et des pratiques récentes en termes de prise en charge de publics vulnérables ou à risque (de passage à l'acte criminel, de rechute dans l'addiction ou la maladie). Les modèles du Risque-Besoin-Réceptivité (Andrews, Bonta, 2010) et du Good lives Model (Ward et al., 2007) seront abordés pour montrer comment, au lieu d'insister sur la fragilité, la peur ou le danger, on peut plus positivement promouvoir le processus de la désistance (sortie de la délinquance), de la résilience et du dépassement de conflictualités internes ou sociales. L'apport des approches psycho-dynamiques et psycho-criminologiques permet d'inscrire ce travail psychologique dans la temporalité et la singularité des trajectoires de vie.

Bibliographie :

Andrews, D.A., Bonta, J. (1998). The Psychology of Criminal Conduct (5ème édition 2010). New Providence : LexisNexis.
Dieu E. (dir.) (2020). Good Lives Model. L'Harmattan.

Shankland, R. (2019). La psychologie positive, 3ème édition. Dunod.

Snyder, C. R., Lopez, S. J., Edwards, L. M., & Marques, S. C. (Eds.). (2020). The Oxford handbook of positive psychology. Oxford university press.

Ward, T., Mann, R. E., & Gannon, T. A. (2007). The good lives model of offender rehabilitation: clinical implications. *Aggression and Violent Behavior*, 12, 87–107.

UE – MINEURE SANTE (Étudiants LAS) semestre 1

Coordinateur : UFR Santé

55 heures d'enseignements vous seront dispensées - **voir le détail du contenu auprès de l'UFR Santé**

UE 5 – COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Coordinatrice : Annick HAELEWYN

Cette **UE** est évaluée en **contrôle continu intégral**.

Anglais en auto-formation + 4 Heures TD (autoformation : 10h équivalent TD) – Merlin KIM GRAY

Ce parcours d'auto-formation à distance (sur FOAD E-Campus) permet à chaque étudiant de se former à l'anglais sur des thématiques de Psychologie, en autonomie. Le parcours comprend 5 thèmes (1 à 5 pour le semestre 1), chaque thème est travaillé par des documents audio/vidéo et écrits, et des exercices de compréhension orale, compréhension écrite, grammaire et vocabulaire. Chaque module contient des petites évaluations sous forme de quiz; l'étudiant a deux tentatives pour chaque. Ces exercices sont à faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet avec sortie audio au fur et à mesure du semestre. Deux séances de TD en présentiel permettent le soutien en cours de semestre. Durant la première séance une révision des fondamentales de compréhension est faite. À la deuxième séance, une évaluation sur table de compréhension écrite et orale a lieu.

Méthodologie du travail Universitaire (MTU) (16h TD) – Annick HAELEWYN

Ces travaux dirigés ont pour objectif de parfaire les méthodes de travail des étudiant-es de première année de licence. Lors des séances de TD les domaines suivants seront abordés : la prise de parole, le travail en groupe, la recherche documentaire, apprendre à résumer un article, la présentation orale d'un article.

L'évaluation se fera en groupe et se divise en 2 parties : la 1^{ère} sur le résumé écrit d'un nouvel article et la 2^{ème} sur la présentation orale de l'article scientifique expérimental choisi par le groupe. Ces 2 évaluations auront lieu lors des 3 dernières séances de TD.

Statistiques : Les bases – Marc AGUERT

CM (8h)

Les statistiques (n. féminin) sont un outil précieux du psychologue et vous seront enseignées tout au long du cursus de psychologie. Ce cours se donne pour objectif de vous (re)mettre le pied à l'étrier en reprenant le b.a.-ba des statistiques que vous avez en principe déjà vu au lycée, voire au collège ! Nous (re)verrons les statistiques descriptives (moyenne, variance, etc.), les distributions statistiques et plus particulièrement la loi normale, et enfin les intervalles de confiance.

TD (16h)

Les TD permettent l'indispensable mise en pratique des concepts vu en CM. L'étudiant aura accès à un cahier d'exercices, via la plateforme eCampus, exercices qui seront autant à travailler en amont à la maison que pendant les TDs. La préparation des travaux dirigés est fondamentale pour l'étudiant-e, permettant ainsi de lister toutes les questions qu'il ou elle jugera utile de poser en séance afin de

progresser dans la maîtrise de ses connaissances.

Bibliographie :

Dancey, C. (2023). Statistiques sans maths pour psychologues, 3e éd. De Boeck.

Howell, D.C. (2005). Méthodes statistiques en sciences humaines. De Boeck.

Benedetto, P. (2009). Statistiques en psychologie. Studyrama.

Chanquoy, L. (2005). Statistiques appliquées à la psychologie. Hachette Supérieur.

Field, A. (2009). Discovering statistics using SPSS. Sage.

Gauvrit, N. (2005). 500 exercices corrigés, questions-réponses récapitulatives, résumés des cours. De Boeck.

Gauvrit, N. (2006). Stats pour psycho. De Boeck.

Guéguen, N. (2005). Statistiques pour psychologues, cours et exercices. Dunod.

Guéguen, N. (2011). La statistique descriptive en psychologie. Dunod Express.

LICENCE 1 - SEMESTRE 2

UE 6 – DÉVELOPPEMENT AU COURS DE LA VIE

Coordinatrice : Coralie SANN

CM : 50H

- psychologie du développement : 10h CM
- neuropsychologie : 8h CM
- psychologie cognitive : 8h CM
- psychologie sociale : 8h CM
- psychologie clinique et pathologique : 8h CM
- psychobiologie : 8h CM

Le module est centré sur la notion de développement tout au long de la vie et de changement. Après une présentation des processus biologiques inhérents à la constitution de l'individu (embryogenèse, organogenèse, hérédité et division cellulaire), les différents modèles théoriques envisagés en psychologie du développement seront présentés (maturationaliste, constructiviste, nativiste, approche épigénétique probabiliste). Le développement psycho-affectif de l'identité sexuée dans une perspective psychosociale, et le développement de la pensée logico-mathématique, illustreront ces notions de changement. Enfin, la notion de développement sera appréhendée dans une perspective neurocognitive, de l'enfant (liens entre développement cérébral et capacités cognitives) au sujet âgé (vieillesse délétère et réussi).

Bibliographie :

Golse B. (2008) Le développement affectif et intellectuel de l'enfant. 4e édition, Masson, coll médecine et psychothérapie

Le Maner-Idrissi, G. (2013). L'identité sexuée. In L. Bègue et O. Desrichard (Eds), *Traité de psychologie sociale* (pp. 145-169). Bruxelles : De Boeck.

Lemaire, P. (2015) Vieillesse cognitive et adaptations stratégiques. Bruxelles : De Boeck.

UE 7 – INDIVIDUS, GROUPES ET SOCIÉTÉS

Coordinatrice : Anne-Sophie DARMAILLACQ

- psychologie du développement : 8h CM + 4h TD
- psychobiologie : 6h CM + 4h TD
- psychologie sociale : 8h CM + 6h TD

- psychologie clinique et pathologique : 8h CM + 6h TD

CM : 30h

Dans cette unité d'enseignement, la construction de l'individu et de son identité sera abordée en rapport avec son environnement culturel, social et institutionnel selon plusieurs approches complémentaires :

Tout d'abord, l'étude de l'évolution des sociétés animales et les approches sociobiologiques permettront de questionner à quoi sert la vie en société et comment elle se caractérise. Puis, seront présentées les principales théories ayant mis l'accent sur le rôle de la famille, de l'environnement social et de la culture dans le développement de l'enfant. Ensuite, la question du rapport individu / groupe / société sera pensée à partir des modèles intra et intersubjectifs psychodynamiques permettant de mettre en évidence les influences groupales et institutionnelles sur le développement de notre identité. Enfin, l'influence sociale sur les comportements individuels illustrera dans quelle mesure l'individu et ses actions sont déterminées par l'environnement social dans lequel il évolue.

TD : 20h

L'évolution des sociétés animales (insectes sociaux, ...) et l'exemple du dilemme du prisonnier seront présentés dans une approche sociobiologique. Le développement de l'enfant sera abordé dans une perspective culturelle comparative de manière à questionner les universaux de développement. La question des déterminants groupaux et institutionnels sur le développement de la psyché sera approfondie montrant qu'avant même la naissance, le sujet est un être fondamentalement intersubjectif confronté à la double question de l'altérité et de la civilisation. Enfin, l'influence sociale sur les comportements individuels à travers le conformisme, la soumission à l'autorité, les techniques d'engagement dans divers milieux, illustrera dans quelle mesure l'individu et ses actions sont déterminées par l'environnement social dans lequel il évolue.

UE 8 – INTERACTIONS ET COMMUNICATION

Coordinatrice : Anne-Sophie DARMAILLACQ

- psychologie du développement : 10h CM + 6h TD
- psychobiologie : 10h CM + 6h TD
- psychologie sociale : 10h CM + 8h TD

CM : 30h

Les cours magistraux s'articulent autour de trois volets. Un premier sera consacré à la présentation des notions de communication chez l'animal, des fonctions de base supportées par la communication gestuelle et leur évolution dans le temps, ainsi qu'à la manipulation d'informations. Il s'agira de montrer l'intérêt des études sur l'animal et des comparaisons réalisées avec celles sur l'humain pour définir les phénomènes langagiers. Un deuxième volet permettra de décrire les grands principes de la communication verbale (pragmatique langagière) et non-verbale (communication par le regard, le toucher, les expressions faciales, etc.) chez l'humain, du nourrisson à l'âge adulte. Enfin, un troisième volet aura pour objectif d'exposer les modèles théoriques de la communication persuasive et de l'influence sociale et de présenter leurs applications dans les domaines de la santé.

TD : 20h

Les étudiant-es seront invités à travailler sur des articles, des vidéos et des exemples de corpus. Les notions d'interaction et de communication, ainsi que les situations et modalités dans lesquelles elles s'expriment seront illustrées lors de séances « thématiques » centrées autour du rôle des facteurs sensoriels, des caractéristiques de la vocalisation, de l'émergence et de l'évolution des gestes et postures au travers de protocoles expérimentaux et d'ateliers de codage et de perception de données. Certains TD seront proposés en totalité sur eCampus.

Bibliographie

- P. Lardellier (2017). *Enquête sur le business de la communication non verbale*. Paris: EMS
- Moro, C., & Muller Mirza, N. (eds.) (2014). *Sémiotique, culture et développement psychologique*. Collection Psychologie. Presses Universitaires du Septentrion.
- M. L. Knapp, J. A. Hall, T. G. Horgan (2013). *Nonverbal Communication in Human Interaction* (8th Ed). Boston: Wadsworth.
- M. Bracops (2010). *Introduction à la pragmatique* (2^e ed). Bruxelles: Duculot
- AS. Darmaillacq & F. Lévy (2024). *Ethologie animale* (3^e ed.). De Boeck Supérieur, Louvain.

UE 9 – L'ENFANCE EN QUESTION (Etudiants non LAS)

Coordinateurs : Sciences de l'éducation – Youenn MICHEL / Julie DELALANDE et Sophie LEVRARD

CM : 50h

Histoire de l'enfance et de la famille

Autrefois, l'enfance se terminait vers 12 ans avec la mise au travail aux côtés des adultes. C'était le temps de la dépendance matérielle et juridique qui pouvait durer fort longtemps. Faire l'histoire de l'enfance, c'est ainsi découvrir que nos repères actuels sur l'autonomie accordée aux enfants et aux ados ont considérablement évolué. Il n'y a pas toujours eu d'adolescence et les droits de l'enfant n'ont pas toujours été reconnus.

Au sens large, l'histoire de l'enfance et de la famille touche à bien des domaines : vie quotidienne, statut social, croyances, éducation, culture, économie, droit... Nous traiterons essentiellement du statut des enfants et des mutations de l'éducation familiale depuis l'Ancien Régime. Nous nous attarderons sur les institutions qui sont apparues historiquement pour protéger, former et socialiser les jeunes : écoles, mouvements de jeunesse, Assistance publique, protection judiciaire, etc.

Approche sociologique des cultures enfantines et juvéniles

Les enfants sont d'abord perçus comme des êtres en devenir que les adultes doivent éduquer pour en faire les citoyens de demain. Cette éducation se fait en fonction d'un projet de société dont découle le statut social accordé aux enfants. Dans nos sociétés occidentales contemporaines, les enfants sont d'abord des écoliers et l'école est, après la famille, la première institution sociale qui prend en charge les enfants. Mais les enfants et les jeunes se construisent également au sein de leurs groupes pairs, au sein desquels ils et elles se socialisent et développent une culture d'âge. En quoi consistent ces apprentissages entre pairs et comment participent-ils à faire de l'individu un être social, un être de culture ?

Bibliographie :

- BECCHI, E., JULIA, D. (1996). *Histoire de l'enfance en Occident, t.2 : du XIV^e siècle à nos jours*. Paris : Le Seuil.
- GUIDETTE, M., LALLEMAND, S., MOREL, M.-F. (2002). *Enfance d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Armand Colin.
- MAYEUR, F. (2004). *De la Révolution à l'histoire républicaine, Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, t3, 1789-1930*. Paris : Perrin, coll. Tempus.
- ARLEO, A., DELALANDE, J. (2010) (Ed.). *Cultures enfantines : universalité et diversité*. Rennes : PUR.
- BARRERE, A. (2011). *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris, A. Colin.
- DELALANDE, J. (2001). *La cour de récréation, Contribution à une anthropologie de l'enfance*. Rennes : PUR.
- DELALANDE, J. (2003). Culture enfantine et règles de vie. Jeux et enjeux de la cour de récréation, *Terrain*, « Enfant et apprentissage », n° 40, février, p.99-114. En ligne: <http://terrain.revues.org/1555>
- KINDELBERGER, C. (2010). De l'importance des pairs dans la construction de la personne, *VEI diversité*,

« Bouffons, fayots et intellos, De l'influence des pairs », p.15-20.

LE BRETON, D. (2008). *Cultures adolescentes, entre turbulence et construction de soi*. Paris : Autrement.

UE – MINEURE SANTE (Étudiants LAS) semestre 2

Coordinateur : UFR Santé

55 heures d'enseignements vous seront dispensées - **voir le détail du contenu auprès de l'UFR Santé**

UE 10 – COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Coordinateur : Anne-Sophie DARMAILLACQ

Cette UE est évaluée en contrôle continu intégral.

Anglais en auto-formation + 4 Heures TD (autoformation : 10h équivalent TD) - Merlin KIM GRAY

Ce parcours d'auto-formation à distance (sur FOAD E-Campus) permet à chaque étudiant de se former à l'anglais sur des thématiques de Psychologie, en autonomie. Le parcours comprend 5 thèmes (6 à 10 pour le semestre 2), chaque thème est travaillé par des documents audio/vidéo et écrits, et des exercices de compréhension orale, compréhension écrite, grammaire et vocabulaire. L'étudiant est libre de recommencer autant de fois que nécessaire, à son rythme, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet avec sortie audio. Deux séances de TD en présentiel permettent le soutien en cours de semestre. Le travail fait ensuite l'objet d'une évaluation sur table sous forme de QCM.

Méthodologie qualitative (16h TD) – Gladys JOHNSTON

Il s'agira de présenter des outils méthodologiques qualitatifs pouvant être utilisés par tous les psychologues en charge des populations allant du bébé jusqu'aux adultes, et ceci quel que soit le lieu d'exercice. Il sera donc abordé l'observation et l'entretien, et notamment, dans la partie Développement, l'observation du nourrisson ainsi que les modalités de l'entretien piagétien. La prise en charge des enfants sera abordée sous l'angle des épreuves graphiques grâce à de nombreuses illustrations. Enfin, l'observation des adultes sera développée en fonction de ses indications et ses limites.

Bibliographie :

Guittet, A. (2013). L'entretien : techniques et pratiques. Collection U Psychologie, Armand Colin
Lebovici, S., Mazet, P., & Visier, J.P. (éds). (1989). L'évaluation des interactions précoces entre le bébé et ses partenaires. Paris : Eshel.

Picard, D., Baldy, R. (2012). Le dessin de l'enfant et son usage dans la pratique psychologique, *Développements*, 1/2012 (n° 10), p. 45-60.

Proia-Lelouey, N. (2004). L'entretien en psychologie clinique. Édition in Press.

Tourrette, C. (2001). L'évaluation psychologique des très jeunes enfants. Paris : Dunod. Collection Topos.

Statistiques : introduction aux tests d'hypothèses (8h CM - 16h TD) –Ludivine RITZ

CM (8h)

Nous commencerons par nous familiariser avec quelques principes élémentaires de probabilités, afin de se forger une intuition permettant d'appréhender au mieux le concept de test d'hypothèse, outil statistique crucial dans le travail du psychologue permettant d'inférer des propriétés d'une population sur la base d'observations réalisées sur des échantillons. Nous aborderons ainsi une panoplie de tests

élémentaires permettant d'inférer les propriétés d'une variable nominale ou continue.

En se limitant à deux variables (statistiques bivariées), tantôt toutes deux nominales (khi 2), d'une variable dichotomique et d'une variable continue (test t de Student), et enfin de deux variables continues (corrélation).

TD (16h)

A l'instar du 1er semestre, les TDs permettront de mettre en pratique les concepts vus en CM. L'étudiant aura accès à un cahier d'exercices, via la plateforme eCampus en cas d'enseignement distanciel, exercices qui seront autant travaillés en amont à la maison que pendant les TDs. La préparation des travaux dirigés est fondamentale pour l'étudiant, permettant ainsi de lister toutes les questions qu'il jugera utile de poser en séance afin de progresser dans la maîtrise de ses connaissances.

Bibliographie

- Dancey, C. (2023). Statistiques sans maths pour psychologues, 3e éd. De Boeck.
- Howell, D.C. (2005). Méthodes statistiques en sciences humaines. De Boeck.
- Benedetto, P. (2009). Statistiques en psychologie. Studyrama.
- Chanquoy, L. (2005). Statistiques appliquées à la psychologie. Hachette Supérieur.
- Field, A. (2009). Discovering statistics using SPSS. Sage.
- Gauvrit, N. (2005). 500 exercices corrigés, questions-réponses récapitulatives, résumés des cours. De Boeck.
- Gauvrit, N. (2006). Stats pour psycho. De Boeck.
- Guéguen, N. (2005). Statistiques pour psychologues, cours et exercices. Dunod.
- Guéguen, N. (2011). La statistique descriptive en psychologie. Dunod Express.

LICENCE 2 – SEMESTRES 3 ET 4

Organisation des Cours Magistraux (CM) et des Travaux Dirigés (TD)

Code	UE	Intitulé	CM	TD
PSYUE11	11	Intelligences et apprentissages	50	0
PSYUE12	12	Approche psychodynamique des pathologies	26	24
PSYUE13	13	Mémoire et amnésies	26	24
PSYUE14	14	Langage	26	24
PSYUE15	15	Compétences transversales Anglais - 12h TD Statistiques - 8h CM/16h TD Méthodologie expérimentale - 16h TD	8	44
PSYUE16	16	Relations et interactions	50	0
PSYUE17	17	Attention, fonctions exécutives et mémoire de travail	26	24
PSYUE18	18	Emotions, psychophysiologie, psychopharmacologie	26	24
PSYUE19	19	Normes et jugements	26	24
PSYUE20	20	Compétences transversales Anglais - 10h TD Statistiques - 8h CM/16h TD Projet professionnel de l'étudiant (PPE) - 16h TD	8	42

LICENCE 2 - SEMESTRE 3

UE 11 – INTELLIGENCES ET APPRENTISSAGES

Coordinatrice : Anne-Sophie DARMAILLACQ

CM : 50h

Cette UE aborde les concepts d'intelligence et d'apprentissage à la lumière de différents champs disciplinaires. La notion d'intelligence comparée entre animal et humain sera abordée du schisme philosophique entre platoniciens et aristotéliens aux débats entre psychologues comparatistes/béhavioristes et naturalistes, jusqu'à l'émergence de l'éthologie cognitive. Certains apprentissages chez l'animal illustreront les notions actuelles d'« intelligence » et de « cognition » en éthologie ainsi que leurs fonctions adaptatives de l'embryon jusqu'à l'adulte. L'apprentissage sera abordé également à travers l'étude d'une technique appelée conditionnement. Ce procédé a entraîné la première forme d'apprentissage dans l'évolution des espèces et constitue le mécanisme d'adaptation fondamental de l'individu à son environnement. L'intelligence est multiple, construite au croisement de facteurs cognitifs, affectifs et sociaux ; elle nécessite la prise en compte de l'adaptation des individus, ainsi que leurs aptitudes à comprendre et à analyser le monde. L'étude des profils cognitifs permettra de rendre compte des fonctionnements ou dysfonctionnements des aptitudes, les styles cognitifs pouvant être différenciés selon leur objet de centration. L'environnement culturel peut également influencer l'intelligence ; l'exemple des sujets à haut potentiel permettra d'illustrer ces différents profils, styles et adaptations. Le concept d'apprentissage sera abordé ensuite au cours de la période périnatale ; dans quelle mesure les notions « apprentissage » et « développement » se différencient-elles ? Les relations entre ces deux notions seront envisagées au travers la continuité transnatale, de la formation du concept d'objet, de l'émergence des conduites de catégorisation, de la formation du nombre et des habiletés grapho-manuelles (dessin et écriture). L'apprentissage sera également abordé chez l'enfant d'âge scolaire. L'accent sera porté sur le rôle du développement de la mémoire dans l'émergence de compétences, en étroite interaction avec la maturation cérébrale et le développement d'autres fonctions cognitives tels que le langage ou les fonctions exécutives. Les méthodes de soutien aux apprentissages fondées sur cette approche multifactorielle seront présentées et discutées. Enfin, l'apprentissage social chez l'humain illustrera les différents facteurs liés à l'acquisition de comportements et à leur évaluation en fonction des comportements des autres.

Bibliographie

Shettleworth J. (2009) Cognition, Evolution and Behaviour. Oxford University press.

Eustache F. & Guillery-Girard B. (2016) La neuroéducation. La mémoire au cœur des apprentissages. Odile Jacob : Paris.

Dickel . & Darmaillacq AS. (2018) Cognition animale : perception, raisonnement et représentations. Dunod.

UE 12 – APPROCHE PSYCHODYNAMIQUE DES PATHOLOGIES

Coordinatrice : Jessica TRAN-THE

CM : 26h

Approche psychodynamique des névroses et des psychoses. Ce CM se propose de balayer le concept de névrose et de psychose de l'enfance à l'âge adulte dans une perspective psychodynamique.

TD : 24h

Les TD comporteront des études de cas d'enfants et d'adultes souffrant de différentes névroses (hystérique, phobiques, obsessionnels ; névroses « actuelles ») et psychoses (schizophrénie, paranoïa, PMD etc.) afin d'appréhender cliniquement ces entités nosographiques. L'objectif est de sensibiliser l'étudiant au repérage sémiologique et à la démarche d'évaluation diagnostique en psychopathologie psychodynamique. Connaissance des grandes entités nosographiques.

Bibliographie

H. EY et COLL., (1978). Manuel de psychiatrie, Masson, Paris.
LEMPERIERE, FELINE (1996), Abrégé de psychiatrie de l'adulte, Masson, Paris
PIRLOT G., CUPA D. (2012) Approche psychanalytique des troubles psychiques, Paris, Armand Colin.
BERGERET J. (2008). Abrégé de psychologie pathologique, Masson, Paris.
PEDINIELLI J-L., GIMENEZ G. (2009) Les psychoses de l'adulte, A. Colin, Paris.
CHABERT C, VERDON B. (2008), Psychologie clinique et psychopathologie. PUF, Paris. PEDINIELLI J-L, BERTAGNE P. (2010), Les névroses, A. Colin, Paris, 2ème édition. KAPSAMBELIS V. (2012) Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologie de l'adulte, PUF.
LEBOVICI S., SOULE M., DIATKINE R. (2004), Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Paris, PUF.

UE 13 – MÉMOIRE ET AMNÉSIES

Coordinatrice : Mathilde GROUSSARD

CM : 26h

Après une brève présentation de la mémoire dans son contexte historique, les processus – moléculaires, cérébraux et cognitifs – impliqués dans le fonctionnement normal et pathologique de la mémoire à long terme seront présentés et explicités. Les différentes formes et systèmes de la mémoire à long terme seront abordés, et les principaux modèles de la mémoire élaborés sur la base de pathologies affectant la mémoire seront présentés.

TD : 24h

Des expériences relatives aux processus mnésiques d'encodage, de stockage et de récupération du sujet sain seront réalisées. Les étudiant-es se familiariseront avec différentes méthodes d'évaluation de la mémoire explicite et implicite, et des profils neuropsychologiques et/ou études de cas seront travaillés en TD. L'évaluation de la mémoire sur les modèles animaux sera également abordée.

Bibliographie

Brédart S & Van der Linden M. (2004). Souvenirs récupérés, souvenirs oubliés et faux souvenirs. Solal.
Eustache F & Desgranges B (2020). Les nouveaux chemins de la mémoire. Le Pommier.
Grimaldi L, Démonet JF, Brioschi Guevara A (2015). La mémoire et ses troubles. Médecine et hygiène.
Lieury, A. (2015). Manuel visuel de psychologie cognitive. Paris: DUNOD.
Nicolas S. (2016). La mémoire (2^e éd.). Les Topos. Dunod : Paris
Nicolas S et al. (2007). Les maladies de la mémoire. Paris: Editions In Press
Squire LR & Kandel ER (2002). La mémoire. édition De Boeck Université.
Rosenzweig MR, Breedlove SM, Watson NV (2022). Psychobiologie - De la biologie du neurone aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques. De Boeck Université (3e édition).
Rossi JP (2018). La neuropsychologie de la mémoire. De Boeck Supérieur.

UE 14 – LANGAGE

Coordinateur : Marc AGUERT

CM : 26h TD : 24h

Cette unité d'enseignement se veut une introduction à la psycholinguistique, c'est à dire à l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans la compréhension et la production du langage, oral et écrit. Domaine d'étude foncièrement interdisciplinaire, la psycholinguistique implique des contributions venant entre-autres de la psychologie du développement, de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie. Après une brève introduction générale, les apports de ces trois sous-disciplines à l'étude psychologique de la faculté de langage vous seront présentés.

Pour la psychologie du développement, deux questions seront principalement abordées : (1) Comment les bébés entrent-ils dans le langage, comment autrement dit, crackent-ils le code ? (2) Pourquoi et comment la trajectoire développementale de certains enfants va-t-elle aboutir à un trouble du développement du langage ?

Ensuite, seront abordées les notions de production et compréhension écrites, avec des grands modèles généraux, et illustrés par des développements particuliers (illettrisme, dyslexie, bilinguisme, multilinguisme) ou atypiques du langage écrit. Les particularités des atypismes seront comparées au développement normal du langage.

Enfin, dans une perspective neuropsychologique, le fonctionnement du langage oral, dans sa nature particulière, sera abordé : compréhension et production orales, grandes fonctions cognitives, outils d'évaluation et substrats cérébraux. En complément, les troubles du langage oral rencontrés dans les aphasies et démences seront étudiés. Enfin, les grands principes de la rééducation seront abordés.

Cette UE est évaluée au travers de contrôles continus (CC) et d'un contrôle terminal (CT) comptant respectivement pour 33% de la note finale pour la partie CC et 66% de la note finale pour la partie CT. En session 2 (rattrapage), seul l'examen sous forme de contrôle terminal aura lieu. La note de contrôle continue obtenue en session 1 est reportée en session 2.

Bibliographie :

Kern, S. (Ed) (2019). Le développement du langage chez l'enfant—Théorie, clinique, pratique. De Boeck.

UE 15 – COMPETENCES TRANSVERSALES

Coordinateur : Marc AGUERT

Cette UE est évaluée en contrôle continu intégral.

Anglais (12h TD) Abigail ROWELL & Merlin Kim GRAY

Les cours d'anglais sont des cours de langue de spécialité (anglais pour psychologues). Organisé sur un mode d'enseignement hybride pour optimiser l'acquisition de compétences, le cours s'appuie sur des documents authentiques pour développer les compétences langagières. Ces documents sont variés (audio, vidéo, article). Au Semestre 3 l'accent est mis sur la compréhension écrite.

D'une manière générale, le travail du semestre 3 est axé, d'une part, sur la compréhension écrite et certaines des compétences lexiques liées (affixes, synonymes, antonymes) ; l'acquisition de lexique ciblé ; et, d'autre part, sur la compréhension écrite et les compétences analytiques et pragmatiques liées. Les compétences étudiées en cours sont évaluées en classe par un CC à mi-parcours (50% de la note d'anglais) et en fin de parcours (50% de la note d'anglais).

Méthodologie expérimentale (16h TD) – Marc AGUERT

Cet enseignement vise à vous familiariser avec la méthode expérimentale et à vous faire comprendre en quoi la psychologie peut être « expérimentale » (ou pas). Nous verrons comment appliquer la méthode expérimentale à des questionnements en psychologie, quels sont les avantages et les limites de cette méthode. Les principaux ingrédients qui permettent l'expérimentation seront décrites :

formulation d'une hypothèse opérationnelle liant une variable indépendante (VI) à une variable dépendante (VD) par un lien causal, manipulation de la VI, mesure de la VD et contrôle des inévitables variables confondues.

Cet enseignement est évalué en contrôle continu, à 3 moments distincts : au début du 3ème TD (25% de la note), au début du 6ème TD (25% de la note) et au 8ème TD (50% de la note).

Bibliographie :

Myers A. & Hansen C. (2003). Psychologie expérimentale. De Boeck : Bruxelles.

Rossi J.P. (1999). Les méthodes de recherche en psychologie. Dunod : Paris.

Statistiques : L'analyse de variance (ANOVA) – Aude BARRAUD

CM : 8h

Au cours de cet enseignement, nous aborderons les tests statistiques inférentiels de type Analyse de Variance (ANOVA) utilisés pour étudier l'impact d'une ou plusieurs variables explicatives catégorielles (facteurs) sur la distribution d'une variable continue. Ces tests sont une généralisation des tests de Student vus en L1S2. Nous distinguerons les analyses sur échantillons indépendants des analyses réalisées sur échantillons appariés (mesures répétées). Les tests post-hoc et les contrastes, permettant une analyse plus précise des effets observés respectivement en cadres exploratoire et expérimental, seront également présentés.

TD : 16h

La préparation des travaux dirigés sera effectuée régulièrement par l'étudiant en dehors des heures d'enseignement sur la base d'un cahier d'exercices conçu et mis à sa disposition sur eCampus. Les exercices feront ensuite l'objet de correction en travaux dirigés. La préparation des travaux dirigés est fondamentale pour l'étudiant, permettant ainsi de lister toutes les questions qu'il jugera utile de poser en séance afin de progresser dans la maîtrise de ses connaissances. Au-delà des calculs statistiques de l'ANOVA, l'accent sera porté sur les conclusions psychologiques que l'on peut en déduire, la finalité étant de former des professionnels de la psychologie (les statistiques n'étant qu'un outil mis à sa disposition). Cet enseignement inclut la formation des étudiant-es à l'utilisation des outils informatiques Excel et JASP (<https://jasp-stats.org/>) pour la réalisation des calculs nécessaires aux analyses abordées.

Bibliographie

Dancey, C. (2023). Statistiques sans maths pour psychologues, 3e éd. De Boeck.

Howell, D. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck.

LICENCE 2 - SEMESTRE 4

UE 16 – RELATIONS ET INTERACTIONS
--

Coordinatrice : Manuel TOSTAIN

CM : 50h

L'UE sera centrée sur les notions de relation et d'interactions leurs enjeux et conséquences au travers de quatre éclairages disciplinaires.

Dans une perspective éthologique, seront présentés les enjeux et études autour de la sélection sexuelle et des soins parentaux : la reproduction sexuée, la sélection intersexuelle, les systèmes d'appariement, l'influence de ces facteurs sur les soins parentaux. Ils permettront de jeter les bases évolutives de la relation à l'autre et de la cognition sociale.

Dans une perspective développementale, seront abordés les processus d'attachement (Bowlby, Spitz, Ainsworth, Main) nécessaires à la rencontre vers l'autre ainsi que ceux de la théorie de l'esprit (Flavell,

Perner, Wimmer) indispensables à la compréhension de l'autre et de ses intentions.

Dans une perspective clinique, seront abordés, dans le cadre d'une réflexion sur la psychogenèse, l'individuation et la socialisation, les enjeux relationnels inconscients dès les premiers temps de la vie et les théories psychanalytiques de la relation d'objet (Winnicott, Bion, Lebovici, Stern). Ce module sensibilisera également à la psychopathologie du lien et aux problématiques de violences intersubjectives.

Enfin, dans une perspective sociale, seront évoqués, dans un premier temps, à un niveau intergroupe, les enjeux des appartenances sociales sur les conflits et préjugés entre groupes en présentant les grandes théories des relations intergroupes. Puis, dans un second temps, la question de la formation des relations interpersonnelles sera évoquée (amoureuses, amicales, échanges). En particulier, les phénomènes d'attraction, de dévoilement de soi, d'intimité et de longévité relationnelle seront tour à tour abordés sous l'angle de la psychologie sociale (Yzerbyt & Klein, 2023).

Bibliographie

- Klein, O, Wollast, R., & Eberlen, J. (2018). Cognitions, attitudes et comportements intergroupes. In K. Faniko, D. Bourguignon, O. Sarrasin & S. Guimond (Eds.), *Psychologie de la discrimination et des préjugés. De la théorie à la pratique* (pp. 37-54). Louvain-la-Neuve : Deboek Supérieur.
- Yzerbyt, V., & Klein, O. (2023). Emotions et relations sociales. In V. Yzerbyt & O. Klein (Eds.), *Psychologie sociale* (pp. 395-430). Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.

UE 17 – ATTENTION, FONCTIONS EXÉCUTIVES ET MÉMOIRE DE TRAVAIL

Coordinatrice : Coralie SANN

CM : 26h

Après une rapide présentation générale des objectifs et de l'organisation de l'UE, les concepts d'Attention et de Fonctions Exécutives seront décrits en référence aux théories cognitives ayant joué un rôle clé dans l'évolution de cette thématique (Posner, Norman et Shallice, Baddeley, Myiake par exemple). Les substrats cérébraux sous-tendant ces fonctions cognitives seront également présentés, ainsi que les conséquences liées à leur atteinte ou dysfonctionnement (syndromes dysexécutifs dans différentes pathologies). Enfin, le développement des capacités attentionnelles et exécutives sera envisagé dans une approche bio-psycho-sociale.

TD : 24h

Les étudiant·es seront tout d'abord familiarisés aux épreuves permettant l'évaluation de la mémoire de travail, de l'attention et des fonctions exécutives : les tests d'empans verbaux et visuospatiaux (endroit et envers), le test du barrage de signes, le test de Stroop, le Trail Making test, la tour de Londres, etc... L'utilisation des épreuves sera illustrée au travers d'études de cas de patients cérébrolésés. Un éclairage sera proposé sur les spécificités de l'évaluation de l'attention et des fonctions exécutives chez le nourrisson et l'enfant sur la base d'articles scientifiques.

Bibliographie

- Fonctions exécutives et pathologies neurologiques et psychiatriques. Evaluation en pratique clinique. O. Godefroy et le GREFEX. De Boeck. Solal. 2008
- Maquestiaux, F. (2013). Psychologie de l'attention. De Boeck.
- Baddeley, A. (2012). Working memory: Theories, models and controversies. *Annual Review of Psychology*, 63, 1-29.
- Lemaire, P., & Didierjean, A. (2018). *Introduction à la psychologie cognitive*. Bruxelles : De Boeck.
- Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive*. Armand Colin.

UE 18 – ÉMOTIONS, PSYCHOPHYSIOLOGIE, PSYCHOPHARMACOLOGIE

Coordinateur : Maryse DELAUNAY

CM : 26h **TD :** 24h

Dans cette UE les émotions seront étudiées au travers de différentes approches : physiologiques, cognitives, sociales, développementales et cliniques. L'UE vous apportera plusieurs définitions des émotions et descriptions de leur fonctionnement (perceptions, ressentis subjectifs, évaluations, expressions, partage, gestion et développement) en insistant sur leurs multiples composantes (physiologiques, cognitives, comportementales, sociales, etc.) en fonction des modèles théoriques proposés. Leurs implications sont aussi abordées. Ces connaissances seront illustrées et étoffées en travaux dirigés sous forme d'analyse d'articles scientifiques et de résultats d'expériences, de présentation de tests et d'exercices. Des travaux de groupes et individuels seront proposés pour favoriser une évaluation formative. L'UE sera intégralement évaluée en contrôle continu.

Contenus :

- Définitions transdisciplinaires des émotions
- Neurophysiologie des émotions : Les circuits nerveux et hormonaux.
- Action des drogues psychotropes et émotions
- Influences épigénétiques sur l'expression et la régulation des émotions
- Régulation, dérégulation et contrôle des émotions
- Régulation émotionnelle et adaptation sociale
- Développement des émotions chez l'enfant (expression, ressenti, et compréhension de ses propres émotions et de celles d'autrui)

Partie 1 : LES EMOTIONS : EXPRESSION ET COMPREHENSION AU COURS DU DEVELOPPEMENT

8 h CM/8 h TD - Maryse DELAUNAY

Partie 2 : MODÈLES COGNITIFS DES ÉMOTIONS : STRESS AU TRAVAIL ET APPLICATIONS CLINIQUES

4h CM/4h TD – Virginie BAGNEUX et 4h CM/4h TD – Maud LEMERCIER-DUGARIN

Partie 3 : PSYCHOBIOLOGIE DES EMOTIONS

5h CM / 4h TD – Erwan BAUDRON et 5h CM / 4h TD – Cécile BELLANGER

Cette **UE est évaluée en contrôle continu intégral. La note finale est obtenue** par la moyenne de 3 notes /20.

- La première note sera constituée de plusieurs épreuves préparées et annoncées par les intervenant.e.s de psychologie du développement. Par exemple, un travail de groupe, puis une évaluation par les pair.e.s.
- La seconde note porte à la fois sur le contenu des cours de psychologie sociale ET de psychologie clinique. Il s'agira par exemple, d'un travail sur table ou bien d'un oral, à effectuer en individuel ou en groupe. Les modalités seront précisées par les intervenant.e.s. au début des cours en question.
- La troisième note sera constituée pour la psychobiologie, de travaux en groupes notés sur les créneaux de TD et d'un questionnaire sur table.

En résumé :

Chaque note vaut pour un tiers de la note finale à l'UE (NOTE UE 18 = Note Psycho dev + Note Psycho Sociale et clinique + Note Psychobio)/3

Bibliographie :

Panksepp, J. *Affective neuroscience : The foundation of animal and human emotions*. Oxford : Oxford University Press, 2004.

Lewis, M., Haviland-Jones, J.M., & Barrett, L.F. *Handbook of emotions*. 3rd edition. New York: The Guilford Press, 2008.

Nadel, J. & Muir, Darwin. *Emotional development : Recent advances*. Oxford : Oxford University Press, 2005.

UE 19 – NORMES ET JUGEMENTS

Coordinatrice : Virginie BAGNEUX

Partie 1

LE CHAMP DE LA COGNITION SOCIALE : ILLUSTRATION AVEC L'ATTRIBUTION CAUSALE

9h CM/9h TD

RÉSUMÉ : La façon dont l'individu construit sa connaissance à propos de lui-même, des personnes et des groupes sociaux, constitue l'objet d'étude privilégié de la cognition sociale présentée dans ce cours magistral. Après une rétrospective historique de l'émergence de la cognition sociale, cette approche est illustrée avec la présentation de l'évolution théorique du champ de l'attribution causale. Ainsi, dans une première partie, les théories les plus anciennes de l'attribution (cf. Heider, 1958 ; Jones & Davis, 1965 et Kelley, 1967) puis les différents *biais attributifs* étudiés dans les années 70 (e.g. erreur fondamentale, Ross, 1977) sont détaillés. La seconde partie du cours permet de présenter les théories plus récentes de l'attribution, basées des modélisations cognitives de la recherche des causes des comportements (cf., modèle séquentiel de l'attribution de Gilbert, Pelham & Krull, 1988) puis sur des modèles liés aux normes sociales (cf., la norme d'internalité, Dubois, 1994). Enfin, la troisième partie du cours magistral insiste sur les applications des théories de l'attribution dans le domaine de la santé. Les travaux dirigés consistent en une illustration du CM et portent sur la mise en place d'une expérience sur le terrain, des mises en situation en TD et l'étude d'articles scientifiques.

Partie 2

LE JUGEMENT DES PERSONNES ET DES GROUPES

8h CM/8h TD

RÉSUMÉ : Dans le cadre du jugement social, le cours visera à s'interroger sur les facteurs à l'origine des biais de jugement (émotions, niveau d'identification, biais cognitifs, etc.) et des conséquences que peuvent entraîner ces jugements sur les performances, les décisions, l'esprit critique et les comportements réels des individus. Enfin, les théories implicites de la personnalité et les théories de l'auto-catégorisation permettront un éclairage sur les processus de formation d'impression et les stratégies de gestion de l'identité.

Partie 3

REPRÉSENTATION DE SOI /PERCEPTION DES AUTRES : ENTRE IDENTITÉS ET ALTÉRITÉS

8h CM/ 8h TD

RÉSUMÉ : L'objectif du cours est de mieux comprendre la façon dont les individus construisent leur image d'eux-mêmes en fonction de processus identitaires. La construction de l'identité de soi sera étudiée en relation avec la comparaison aux autres, mais aussi selon la perception des normes sociales et sociétales. La question des vulnérabilités sociales permettra lors des travaux dirigés d'illustrer les concepts abordés en cours.

La construction des valeurs sera également abordée.

Cette UE est évaluée en contrôle continu intégral.

Anglais (12h TD) Abigail ROWELL & Merlin KIM GRAY

Les cours d'anglais sont des cours de langue de spécialité (anglais pour psychologues). Le cours, organisé sur un mode d'enseignement hybride pour optimiser l'acquisition de compétences, s'appuie sur des documents authentiques pour développer les compétences langagières. Ces documents sont variés (audio, vidéo, article). Au Semestre 4, l'accent est mis sur la compréhension orale.

D'une manière générale, le travail est axé sur la compréhension orale de reportages vidéos et d'émissions psychologiques : acquisition lexicale ; termes clés ; les stratégies de l'écoute pour la compréhension globale ainsi que celles pour l'écoute spécifique. Les compétences étudiées en cours sont évaluées en classe par un CC à mi-parcours (50% de la note d'anglais) et en fin de parcours (50% de la note d'anglais).

Statistiques : La régression linéaire –Marc AGUERT

CM : 8h

L'objectif de cet enseignement est d'enrichir votre boîte à outils d'une nouvelle analyse, complémentaire à l'ANOVA : la régression linéaire. Cette technique inférentielle permet de tester, pour une population, le lien entre une variable dépendante continue et une ou plusieurs variables indépendantes continues également. Il est par exemple possible de déterminer dans quelle mesure votre performance en statistiques dépend de variables telles que votre âge et votre QI. Nous verrons la régression linéaire simple, la régression linéaire multiple avec ou sans terme d'interaction, et enfin les conditions d'application de chacun de ces modèles.

TD : 16h

Les travaux dirigés permettront de mettre en pratique la méthode de la régression linéaire sur des données typiques du champ de la psychologie expérimentale. Les TDs auront lieu en salle informatique et seront basés sur l'utilisation du logiciel de statistiques gratuit JASP (<https://jasp-stats.org/>). L'utilisation d'un logiciel soulageant largement l'étudiant de longs calculs fastidieux, l'accent sera largement mis sur sa capacité à utiliser la machine intelligemment, pour tester les bonnes hypothèses, interpréter les bons indices et en tirer les bonnes conclusions !

Bibliographie:

- Dancey, C. (2023). Statistiques sans maths pour psychologues, 3e éd. De Boeck.
- Howell, D. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck.

PPE : PROJET PROFESSIONNEL ÉTUDIANT

Coordinatrice : Michèle MOLINA

L'objectif du PPE est de demander aux étudiant·es de travailler sur les représentations professionnelles afin de les aider à définir ou à préciser un projet en termes de vie professionnelle. Les étudiant·es devront confronter ce projet aux réalités du monde du travail en allant interroger un professionnel.

En adoptant cette démarche active face à leur orientation, cela doit contribuer à faciliter le choix des étudiant·es pour les années à venir et préparer leur orientation en fin de L3.

LICENCE 3 – SEMESTRES 5 ET 6

Organisation des Cours Magistraux (CM) et des Travaux Dirigés (TD)

Code	UE	Intitulé	CM	TD
PSYUE21	21	Psychobiologie des troubles neurologiques et psychiatriques	20	30
PSYUE22	22	Attitudes et changements, discrimination, comportements déviants	20	30
PSYUE23	23	Approches contemporaines et psychopathologie du développement	20	30
PSYUE24	24	Méthodologies de la pratique psychologique	20	30
PSYUE25	25	Compétences transversales Anglais - 12h TD Statistiques - 6h CM/10h TD Méthodes expérimentales en psychobiologie - 24h TP	6	44
PSYUE26	26	Du 'self' à la cognition sociale : approche neuropsychologique	20	30
PSYUE27	27	Psychanalyse	20	30
PSYUE28	28	Psychologie Cognitive et éducation	20	30
PSYUE29	29	Méthodologies de la pratique psychologique	20	30
PSYUE30	30	Compétences transversales et TER Anglais - 12h TD Statistiques - 4h CM/14h TD Méthodologie qualitative - (12h TD), méthodologie et suivi du TER (6h) Documentation, recherches bibliographiques (3h TD - SCD)	4	46

LICENCE 3 - SEMESTRE 5

UE 21 – PSYCHOBIOLOGIE DES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES ET PSYCHIATRIQUES

Coordinateur : Julien BACQUE-CAZENAVE - 50h Psychobiologie

CM : 20h **TD** : 30h

Objectifs :

L'objectif de cette UE est de fournir à l'étudiant en psychologie des bases pour comprendre les mécanismes physiopathologiques des maladies neurologiques et psychiatriques, aussi bien dans leur apparition que dans leur maintien. L'accent sera porté sur l'apport des modèles animaux de ces pathologies, leurs intérêts et leurs limites, ainsi que les aspects neurophysiologiques et pharmacologiques. Enfin, seront abordées des approches thérapeutiques basées sur ces connaissances. Ces notions seront illustrées et mises en application en TD, pour préparer l'étudiant à la poursuite en Master de Psychologie.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Troubles neurodéveloppementaux : la schizophrénie et l'autisme
- Troubles neurodégénératifs : la maladie d'Alzheimer
- Pathologie du stress : les stress post-traumatiques et la dépression
- Addiction : neurophysiologie et neurochimie de l'addiction à l'alcool et au cannabis
- Troubles des rythmes biologiques : la chronobiologie et le sommeil
- Troubles des comportements alimentaires : comportements alimentaires et dipsyques

UE 22 – ATTITUDES ET CHANGEMENTS, DISCRIMINATION, COMPORTEMENTS DÉVIANTS

Coordinateur : Manuel TOSTAIN - 50h de Psychologie sociale

CM : 20h **TD** : 30h

Cet enseignement de psychologie sociale présentera des thématiques en lien avec les préoccupations sociétales actuelles.

Stigmatisation, Discrimination et (dés)humanisation (8h CM, 18h TD)

La stigmatisation d'autrui peut générer discrimination et parfois même des processus de déshumanisation d'autrui. Les mécanismes psychologiques impliqués dans ce champ seront illustrés par les stéréotypes à l'égard du vieillissement.

Le dernier CM sera l'occasion de présenter différents types d'interventions psycho-sociales sur le terrain en collaboration avec les étudiant-es du master Psychologie sociale et conduite du changement.

Bibliographie:

Leyens, J. P. (2014). *Sommes-nous tous racistes ? : psychologie des racismes ordinaires*. Editions Mardaga.

Kteily, N., Bruneau, E., Waytz, A., & Cotterill, S. (2015). The ascent of man: Theoretical and empirical evidence for blatant dehumanization. *Journal of personality and social psychology*, 109(5), 901.

Psychologie sociale des comportements problématiques (12h CM, 18h TD)

Cours : dynamiques génocidaires, tyrannie, non-assistance à personne en détresse, approche psycho-sociale des conduites agressives, étude des déterminants individuels, situationnels et sociaux associés et des leviers à la prévention des comportements agressifs.

TD : violences morales et organisationnelles, violences conjugales et cyberharcèlement, génocide rwandais, radicalisation, soumission/adhésion à l'autorité, violences sexuelles et réactions sociales. En prenant appui sur des documentaires et des articles, il s'agira de mettre en œuvre un questionnement sur les ressorts des comportements déviants problématiques. L'enjeu sera d'élargir la grille de lecture des comportements dits déviants en prêtant attention aux grandes théories explicatives de la déviance en psychologie sociale et aux débats que suscitent ces différentes approches. Ce cours vise à remettre en perspective la notion de déviance en interrogeant au regard de quelles normes sociales un phénomène est défini comme déviant. La prise de parole des étudiant-es sera vivement encouragée (voir sur e-campus pour détails organisation des TD).

Bibliographie :

Bègue, L. (2011). *Psychologie du bien et du mal*. Paris : Odile Jacob.

Bègue-Shankland, L. (2015). *L'agression humaine*. Dunod.

Reicher, S., Haslam, A., & Rath, R. (2008). Making a virtue of evil: A five-step social identity model of the development of collective hate. *Social and Personality Psychology Compass*, 2/3, 1313 – 1344.

UE 23 – APPROCHES CONTEMPORAINES ET PSYCHOPATHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Coordinatrice : Nadège ROCHE-LABARBE - 50h Psychologie du développement

CM: 20h **TD:** 30h

Objectifs

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant en psychologie d'acquérir une vue intégrée de la psychologie du développement contemporaine en mettant l'accent sur les avancées récentes de la discipline tant au niveau fondamental que clinique. Ces connaissances seront approfondies et appliquées lors de différents formats pédagogiques interactifs en TD, pour permettre à l'étudiant de mettre en pratique ses connaissances et de se préparer à la poursuite en Master de Psychologie.

Contrôle des compétences

L'évaluation de l'UE est sous forme de contrôle terminal intégral, où seront appréciées les connaissances ainsi que les capacités de synthèse, d'intégration et d'expression écrite de ces connaissances.

Contenus

Thème 1 : Introduction à la Psychopathologie développementale

En CM seront étudiés les fondements et perspectives de la psychopathologie développementale de l'enfant et de l'adolescent. En TD, ces notions seront illustrées par l'étude d'exemples cliniques par des approches multi-référencées (troubles du sommeil, perception et expression de la douleur, handicap et transactions familiales).

Thème 2 : Développement alimentaire et ses troubles

Le développement alimentaire, ses difficultés et ses troubles seront abordés chez le bébé, l'enfant et l'adolescent/adulte.

Thème 3 : Développement neurocomportemental précoce

En CM seront abordés les modèles neuroconstructivistes du développement, leurs implications pour l'interprétation des compétences néonatales et la compréhension des trajectoires pathologiques. Ces thèmes seront illustrés en TD par l'étude de documents traitant des facteurs de risque et de protection précoces (génétique, épigénétique, environnement pré et post-natale).

UE 24 – MÉTHODOLOGIES DE LA PRATIQUE PSYCHOLOGIQUE

Coordinatrice : Astrid HIRSCHMANN

CM: 20h TD: 30h

Ce module d'enseignement se construit de façon logique sur deux semestres (suivi par l'UE29 au second semestre) et dans une complémentarité clinique en psychopathologie et neuropsychologie

Psychologie Clinique et Pathologique : (CM : 10h et TD : 14h)

L'entretien clinique : évaluation, diagnostic, anamnèse et visée thérapeutique

Ce cours propose une initiation approfondie à l'entretien clinique comme outil central de la pratique du psychologue. Seront abordés les fondements théoriques et techniques de l'entretien (cadre, alliance, écoute active, reformulation) ainsi que ses différentes finalités : l'évaluation psychologique, la démarche diagnostique, le recueil anamnestique et la dimension thérapeutique du dialogue clinique. Une attention particulière sera portée aux spécificités de l'entretien selon les contextes (enfant, adolescent, adulte, sujet âgé, situation de crise) et aux enjeux éthiques et déontologiques qui l'encadrent. Les étudiants s'exerceront à la conduite d'entretiens semi-directifs à travers des mises en situation et des études de cas. Le cours articule apports théoriques, illustrations cliniques et travaux pratiques afin de développer une posture professionnelle réflexive. Les objectifs pédagogiques visent l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite autonome d'un entretien clinique dans différents cadres institutionnels.

Bibliographique :

1. Chiland, C. (2012). *L'entretien clinique*. Paris : PUF.
2. Bioy, A., & Maquet, A. (2012). *Se former à la relation d'aide : Concepts, méthodes, applications*. Paris : Dunod.
3. Roussillon, R. (2014). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. Paris : Elsevier Masson.
4. Bouvet, C. (dir.). (2022). *Les 18 grandes notions de la pratique de l'entretien clinique*. Paris : Dunod.
5. Proia-Lelouey, N. (2023). *L'entretien en psychologie clinique* (3e éd.). Paris : Éditions In Press.

Neuropsychologie : (CM : 10h et TD : 16h)

CM : Objectifs, principes et démarche de l'évaluation et de la prise en charge du sujet âgé en neuropsychologie : l'anamnèse, le dépistage, le bilan de base, le bilan de suivi. Les critères diagnostiques et la sémiologie des troubles neuropsychologiques des pathologies neurodégénératives du sujet âgé sont également abordés.

TD Les outils et échelles d'évaluation globale de l'adulte

- Outils : MMS, MOCA, BEARNI et BREF
- Echelles : Mattis et BEC 96
- Notions de psychométrie, présentation des outils et de leurs spécificités, technique de l'anamnèse.
- Apprentissage de la passation, cotation et interprétation des tests. Travail à partir d'études de cas

Bibliographie :

1. 11 grandes notions de Neuropsychologie. S Montel Dunod 2016.
2. Traité de Neuropsychologie clinique de l'adulte Tome 1. Evaluation. Xavier Seron & Martial Van der Linden. De Boeck 2014.
3. L'évaluation neuropsychologique de la norme à l'exception. H Amieva, C Belin et D Maillet. De Boeck 2016.

Coordinatrice : Virginie BAGNEUX

Cette UE est évaluée en contrôle continu intégral.

Anglais (12h TD) – Abigail ROWELL / Merlin KIM GRAY

Organisé sur un mode d'enseignement hybride pour optimiser l'acquisition de compétences, suite aux compétences travaillées en deuxième année, le programme de la troisième année de licence change de cap pour mettre l'accent sur les compétences de production orales et écrites.

Le semestre 5 est axé sur les compétences orales : compréhension, expression, interaction.

Le CC 1 est basé sur l'interactivité orale avec un débat sur un sujet lié à la psychologie : la gestion de la prise de parole, le protocole des débats formels et constructifs, l'interaction orale.

Le CC 2 est basé sur la compréhension orale : la compréhension orale d'un document audio-visuel lié à la psychologie.

Statistiques : Le modèle linéaire général et l'AN(C)OVA à mesures répétées – Magali CLOBERT

CM : 6h

Au cours de cet enseignement, nous reviendrons sur les principes de l'analyse de variance et du modèle linéaire en tant que prérequis essentiel à l'analyse linéaire générale (GLM) et aux analyses de covariance (ANCOVA). Ces méthodes statistiques nous permettront d'appréhender l'influence à la fois de variables catégorielles (facteurs) et continues sur la distribution d'une variable continue. Nous nous intéresserons à des modèles complexes impliquant l'interaction entre plusieurs variables explicatives de différents types, à savoir catégorielles et continues, et verrons comment modéliser ces effets d'interactions. Dans la même logique, nous nous pencherons également sur les analyses de covariances impliquant des mesures répétées.

TD : 10h

Les travaux dirigés permettront de mettre en pratique la méthode d'analyse de covariance (ANCOVA) et d'autres modèles mixtes sur des données typiques du champ de la psychologie expérimentale. Les TDs auront lieu en salle informatique et seront basés sur l'utilisation d'un tableur (Excel) pour la préparation des données et de logiciels de statistiques (JAMOVİ, <https://www.jamovi.org/>; JASP, <https://jasp-stats.org/>) pour les analyses. L'utilisation d'un logiciel soulageant largement l'étudiant de longs calculs fastidieux, l'accent sera mis sur sa capacité à utiliser la machine intelligemment, pour tester les bonnes hypothèses, interpréter les bons indices et en tirer les bonnes conclusions ! La capacité des étudiant-es à tirer des conclusions psychologiques et à faire sens des données grâce à l'outil statistique mis à leur disposition en tant que futur psychologue sera particulièrement encouragée.

Méthodes expérimentales en psychobiologie (24h TP) – Christelle JOZET-ALVES

Cette UE aborde, sous forme d'expériences pratiques, différents aspects des enseignements de psychobiologie abordés depuis la première année de licence : apprentissage et mémoire, comportement, systèmes sensoriels, rythmes d'activité électrique du cerveau. Dans le cadre de ces enseignements, les étudiant-es seront familiarisés à différentes techniques psychophysiologiques. Au cours de chaque séance, une nouvelle expérience sera mise en œuvre par petits groupes, afin de permettre à chacun de s'investir. Un travail personnel est à faire avant chaque séance sur ecampus. Un petit compte-rendu par groupe sera également à déposer sur ecampus après chaque séance ... La 5^{ème} séance est un debriefing général sur les 4 TP en amphithéâtre auquel votre présence est obligatoire.

Cette UE sera évaluée en contrôle continu en deux temps : 1) application dans la mise en œuvre des expériences au cours de chacune des quatre premières séances, et qualité de l'analyse des résultats obtenus ; 2) au cours de la 6^{ème} séance : réalisation en groupe et en autonomie d'une des expériences vues au cours des séances précédentes, analyse des résultats obtenus, et questions théoriques posées individuellement portant sur les aspects théoriques abordés au cours des 4 premières séances.

LICENCE 3 - SEMESTRE 6

UE 26 – DU « SELF » A LA COGNITION SOCIALE

Coordinatrice : Peggy QUINETTE - 50h Neuropsychologie

Cette unité d'enseignement se propose d'aborder d'un point de vue neuropsychologique les phénomènes de conscience de soi (self) et de conscience des autres (théorie de l'esprit), éléments constituant de la cognition sociale.

CM : 20h

Le CM abordera les modèles neuropsychologiques de la conscience de soi, la théorie de l'esprit et plus largement de la cognition sociale. Les bases cérébrales de ces compétences et la sémiologie des troubles observés en cas de dommage seront également abordés. Une illustration sémiologique chez l'enfant et l'adulte sera proposée.

TD : 30h

Les TD auront pour objectifs principaux : développer une connaissance des outils et principes d'évaluation de la cognition sociale en neuropsychologie, savoir interpréter des cas cliniques, développer une culture scientifique critique.

Cette **UE est évaluée en contrôle continu intégral**. Un CC à l'issue de chaque CM format quizz et des CC pour les TD qui peuvent prendre la forme de quizz, devoir, ou études de cas. Le détail des modalités et du calendrier est fourni sur e-campus.

UE 27 – PSYCHANALYSE

Coordinatrice : Jessica TRAN THE - 50h Psychologie clinique et pathologique

CM: 20h **TD**: 30h

Cette UE est une introduction aux grandes conceptions théoriques de la psychanalyse.

En **CM**, il s'agira de présenter l'approche théorique de la psychanalyse, de S. Freud aux auteurs contemporains.

La psychanalyse est une méthode thérapeutique, un modèle de la psychopathologie, et un modèle du fonctionnement psychique.

Les paramètres spécifiques du modèle psychanalytique de la psyché sont le corps, l'alter-ego, la civilisation, et la destructivité. Ainsi, seront abordés :

- La première topique : un modèle qui met le corps à la source de la psyché,
- La seconde topique : un modèle qui met l'alter-ego à la source de la psyché,
- La civilisation comme source de frustration structurante pour la psyché,
- La prise en compte de la destructivité au cœur de la psyché ;

Avec :

- S. Freud et le modèle de la triangulation par le Père,
- Les anglais : M. Klein et les enjeux archaïques maternels ; ainsi que D. W. Winnicott,

et W. R. Bion, sur l'environnement et le travail psychique de la mère,

- Les français : J. Lacan et le modèle Réel, Symbolique et Imaginaire (RSI) comme articulation des enjeux du corps, de l'autre, et de la civilisation ; ainsi qu'A. Green pour une réélaboration des théories freudiennes à partir des apports de D. W. Winnicott,
- Les américains du nord avec les courants que sont la psychologie du moi, et la psychologie intersubjective.

En **TD**, des textes fondamentaux seront étudiés au regard de ces différents courants de la psychanalyse, dont des textes de S. Freud, S. Ferenczi, K. Abraham, M. Klein, D. W. Winnicott, J. Lacan,...

Cette UE est évaluée au travers de contrôles continus (CC) et d'un contrôle terminal (CT) comptant respectivement pour 25% de la note finale pour la partie CC et 75% de la note finale pour la partie CT. En session 2 (rattrapage), seul l'examen sous forme de contrôle terminal aura lieu. La note de contrôle continue obtenue en session 1 est reportée en session 2.

UE 28 – PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET EDUCATION

Coordinatrice : Mathilde GROUSSARD - 50h Psychologie cognitive et de l'éducation

CM : 20h

Dans cette UE, nous commencerons par présenter la spécificité de la Psychologie de l'Education et le rôle d'un psychologue exerçant dans ce champ, notamment à travers la notion d'école inclusive. Nous aborderons également les troubles spécifiques des apprentissages. Nous ferons également un focus sur un apprentissage scolaire fondamental en abordant la cognition mathématique et son développement chez l'enfant. Nous verrons comment les intuitions numériques présentes précocement vont s'articuler avec les apprentissages en mathématiques. Nous aborderons également les troubles spécifiques des apprentissages.

Nous verrons également comment l'apprentissage scolaire et le développement cognitif et cérébral des enfants peuvent être sensibles aux activités extra-scolaires en prenant l'exemple de la pratique musicale. Puis nous poursuivrons en explorant le rapport à l'écrit et comment il exige un certain nombre de prérequis cognitifs, dont des aspects implicites et automatisés. Non maîtrisés à la même période développementale par tous, ils peuvent être sources de nombreux problèmes dans l'apprentissage. Des bases de ces blocages liés au développement cognitif et aux aspects interactifs seront présentées. Enfin, nous verrons que l'être humain est soumis à de nombreux pièges de la raison ou biais cognitifs, dont certains sont déjà présent durant l'enfance et peuvent avoir des répercussions sur les apprentissages scolaires. Ce dernier point amène à reconsidérer le statut de l'erreur dans les apprentissages mais également à évoquer l'éducation à la pensée critique.

TD : 30h

En travaux dirigés, nous nous questionnerons sur les notions d'école inclusive et des élèves à besoins éducatifs particuliers. La cognition mathématique sera abordée au travers la présentation et la manipulation d'outils d'évaluation. Nous nous focaliserons ensuite sur le trouble spécifique des apprentissages en mathématiques en réalisant des études de cas. La thématique de l'apprentissage de la lecture et les troubles dyslexiques seront également abordés. Nous verrons également comment les nouvelles technologies peuvent aider aux apprentissages.

Dans une autre partie des séances de travaux dirigés, l'objectif sera de comprendre comment fonctionnent le raisonnement et la rationalité, d'en tester différentes formes et d'apprendre à raisonner. Vos résultats seront analysés et leur interprétation sera discutée grâce aux différentes conceptions théoriques du raisonnement.

Enfin, les outils permettant l'étude de la perception et du traitement de la musique seront présentés et l'étudiant sera amené à développer son sens critique par l'analyse de la littérature au regard des

travaux sur l'effet de l'écoute et de la pratique musicale sur la cognition. Seront également illustrés la non-maîtrise d'aspects comme la discrimination spatiale ou verbale en analysant les processus cognitifs concernés lors de cas de dysfonctionnements (exemples : sujets multilingues, sujets illettrés).

Bibliographie

- Baillargeon, N. (2006). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Paris : Lux Editeur.
- Barrouillet, P. & Camos, V. (2006). *La cognition mathématique chez l'enfant*. Marseille : Solal.
- Bataille, P. & Midelet J. (2021). *L'école inclusive : un défi pour l'école*. ESF : Sciences humaines, Cahiers pédagogiques
- Bonnefond, J. F. (2011). *Le raisonneur et ses modèles*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Dehaene, S. (2007). *Les neurones de la lecture*. Odile Jacob.
- Dehaene, S. (2010). *La bosse des maths*. Odile Jacob.
- Kahneman, D. (2013). *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*. Paris : Flammarion.
- Lechevalier B., Platel H., Eustache, F. (2010) *Le cerveau musicien*. Bruxelles : De Boeck.
- Lieury, A. (1995). Mémoire des images et double codage. *L'année psychologique*, 4, 661-667.
- Lieury, A. (2010). *Introduction à la psychologie cognitive*. Paris: Dunod.
- Mialaret, G. (2018, 4ème édition). *La psychologie de l'éducation*. Que sais-je.
- Rossi, S., et van der Henst, J-B. (2007). *Psychologies du raisonnement*. Bruxelles : De Boeck.
- Lemaire, P., & Didierjean, A. (2018). *Introduction à la psychologie cognitive*. Bruxelles : De Boeck.
- Habib, M., Lavergne, L., & Caparos, S. (2018). *Psychologie cognitive*. Armand Colin.

Contrôle des compétences

L'évaluation de l'UE est sous forme de contrôle terminal intégral, où seront appréciées les connaissances ainsi que les capacités de synthèse, d'intégration des connaissances, et d'expression écrite.

UE 29 – MÉTHODOLOGIES DE LA PRATIQUE PSYCHOLOGIQUE

Coordinatrice : Astrid HIRSCHMANN

Cette unité d'enseignements fait suite à l'UE 24 du premier semestre et aborde les méthodes et outils selon les différents champs disciplinaires et cadres d'exercice de la psychologie.

CM : 20h

Neuropsychologie : L'examen neuropsychologique de la mémoire chez le sujet âgé : la plainte, les signes cliniques et les principes d'évaluation (5h)

Psychologie Clinique et Pathologique : Les différents outils du psychologue clinicien : échelles de personnalité, tests de diagnostic et projectifs, outils de médiation artistique ou animale et pratiques thérapeutiques (5h)

Psychologie du développement : le bilan et l'examen psychologique de l'enfant (5h)

Psychologie cognitive : L'examen du quotient intellectuel et des profils cognitifs (5h)

TD : 30h

Neuropsychologie : méthodes et outils d'évaluation de la mémoire (mémoire épisodique, mémoire sémantique). Ces TD visent à l'apprentissage de la passation, cotation et interprétation des principaux outils cliniques d'évaluation de la mémoire en neuropsychologie. Un travail sur des cas cliniques sera également réalisé.

Psychologie Clinique et Pathologique : découverte des différents tests psychologiques (Squiggle, le dessin, test de Rorschach, TAT, échelles d'anxiété et de dépression, MMPI, NEO-PI, test de l'arbre, MAPS...) utilisés dans le cadre du diagnostic et/ou du suivi psychothérapeutique.

Psychologie du développement ; Les TD consistent en une présentation des méthodes et outils de l'examen de l'enfant, des recommandations et des classifications diagnostiques.

Psychologie cognitive : Illustrations en présentant les évolutions des tests psychométriques d'analyse de performances cognitives, liens entre construits et choix de ces tests

Bibliographie

Traité de Neuropsychologie clinique de l'adulte Tome 1. Evaluation. Xavier Seron & Martial Van der Linden. De Boeck 2014

L'évaluation neuropsychologique de la norme à l'exception. H Amieva, C Belin et D Maillet. De Boeck 2016

Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent, Vinay, Aubeline 2014

L'examen psychologique de l'enfant et l'utilisation des mesures conférence de consensus Voyazopoulos, Robert, 2011

L'examen psychologique de l'enfant, Perron-Borelli, Michèle 1994

Huteau, M., & Lautrey, J. (2003). Évaluer l'intelligence : Psychométrie cognitive. Paris: PUF.

Chartier, P., & Loarer, E. (2008). Évaluer l'intelligence logique : approche cognitive et dynamique des échelles d'intelligence. Paris : DUNOD.

Pedinielli JL & Fernandez L 2005 : L'observation clinique et l'étude de cas, Armand Colin, 128.

Ciccone A 1998 : L'observation clinique, Dunod, topos.

Bouvard M Cottraux J : Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et en psychologie, Masson, 2005.

Bouvard M : Echelles et questionnaires d'évaluation de l'enfant et l'adolescent, Masson, 2008.

Vinay A : Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et l'adolescent Dunod 2007 (topos).

Baldy R : Dessine-moi un bonhomme, In Press 2008.

Fernandez L : Le test de l'arbre, In Press 2008.

UE 30 – COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Coordinatrice : Maud LEMERCIER-DUGARIN

Cette UE est évaluée en contrôle continu intégral.

Anglais (12h TD) – Abigail ROWELL / Merlin KIM GRAY

Le semestre 6 est axé sur les compétences de production écrite et orale : la rédaction de l'abstract pour le TER de troisième année de licence et sa présentation devant l'enseignant responsable.

Les 12 heures de cours, en mode d'enseignement hybride préparent puis encadrent les étudiant·es dans la rédaction et la présentation de leur abstract.

Compétences : rédaction scientifique, organisation pragmatique de l'abstract. Présentation orale du TER.

Le CC prendra la forme d'une rédaction d'abstract (coef 1) et d'une présentation orale du TER (coef 5). Poids de la note finale d'anglais dans la notation de l'UE 30 : 1/6.

Méthodologies qualitatives (12h TD)– Maud LEMERCIER-DUGARIN (clinique) et Nadège ROCHE-LABARBE (développement)

Les TD de méthodologie qualitative se divisent en deux parties : psychologie clinique et psychologie du développement.

- Partie « psychologie clinique » (6h TD) :

Il s'agira de présenter certaines méthodologies de recherche qualitative dans le champ de la psychologie clinique, notamment l'étude de cas, l'analyse de contenu et le *focus group*, ainsi que leurs intérêts et limites. Une réflexion sera menée autour des enjeux éthiques et de vulgarisation des travaux de recherche.

Bibliographie :

Fernandez, L., & Catteeuw, M. (2005). *La recherche en psychologie clinique*. Armand Collin.

Ionescu, S., & Blanchet, A. (2009). *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique*. PUF.

Pedinielli, J-L., & Fernandez, L. (2020, 4ème édition). *L'observation clinique et l'étude de cas*. Armand

Colin.

- Partie « psychologie du développement » (6h TD) :

Introduction aux principales méthodes qualitatives utilisées en psychologie du développement et en psychologie clinique de l'enfant. Seront abordées différentes formes d'observation de l'enfant et de ses interactions sociales, types d'entretien clinique ou de recherche, ainsi que les principes de l'analyse de contenu appliquée aux productions de l'enfant. L'enseignement met l'accent sur le choix de la méthode en fonction des objectifs de recherche ou d'évaluation, la construction et l'utilisation d'outils d'analyse, ainsi que les questions de fiabilité, d'interprétation et de limites de ces approches. L'objectif est de permettre aux étudiants de disposer des bases nécessaires pour mobiliser ces méthodes de manière rigoureuse dans l'étude du développement de l'enfant.

Bibliographie :

L'observation

Bioy, A., Castillo, M. & Koenig, M. (2021). Dans : Antoine Bioy éd., *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*

Horincq Detournay, R., Noël, R. & Guillemette, F. (2018). Introduction : points d'attention pour améliorer la recherche qualitative en psychologie. *Approches inductives*, 5(2), 1–10. <https://doi.org/10.7202/1054332ar>

Reuchlin, M. (2002). L'observation. Dans : Maurice Reuchlin éd., *Les méthodes en psychologie* (pp. 11-32). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Delion, P. (2008). *La méthode d'observation des bébés selon Esther Bick*. Érès.

Pedinielli, J., Fernandez, L. (2020). *L'observation clinique et l'étude de cas*. Armand Colin.

L'entretien

Héту, J. (2014). *La relation d'aide: éléments de base et guide de perfectionnement*. Canada: G. Morin.

Chouvier, B. et Attigui, P. (dir.) (2024). *L'entretien clinique*. (3e éd. éd). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.chouv.2024.01>.

L'analyse de contenu

Fernandez, L. (2016). *Le dessin de la personne*. In Press. <https://shs.cairn.info/le-dessin-de-la-personne-9782848353364?lang=fr>.

Pommepuy, N. (2024). Les grands principes de la thérapie familiale systémique. *Enfances & Psy*, 99(1), 121-132. <https://doi.org/10.3917/ep.099.0121>.

Le CC prendra la forme d'un quizz en temps limité sur eCampus à l'issue des cours. Il portera sur l'ensemble des contenus de TDs ayant eu lieu en psychologie clinique et psychologie du développement. Poids dans la note finale dans la notation de l'UE 30 : 0,5/6.

Statistiques : modèles non paramétriques et choix de tests (4h CM – 14h TD) – Ludivine RITZ

Cet enseignement a la double vocation de poursuivre la mise en perspective de l'ensemble des acquis de licence initiée au semestre 5 d'une part, et donner un aperçu du paysage d'outils statistiques à disposition lorsque les conditions d'application des tests connus ne sont pas remplies (effectifs trop petits, VD non numérique, normalité des résidus non respectée, hétéroscédasticité, défaut d'indépendance des observations). Seront notamment couvertes les notions de tests non-paramétriques (Mann-Whitney, Wilcoxon, Kruskal-Wallis, Spearman) et la régression logistique qui fait écho à la fois aux tests du χ^2 vus en L1 et à la régression linéaire vue en L2.

Les TD consisteront en des séances d'exercices au format similaire aux semestres 3 à 5, portant sur :

- la prise de décision sur les tests à opérer en fonction des variables intégrées dans les questions de recherche.
- les conclusions que l'on peut tirer de différents résultats statistiques d'un point de vue descriptif et/ou inférentiel.

Bibliographie :

Dancey, C. (2023). Statistiques sans maths pour psychologues, 3e éd. De Boeck.

Howell, D. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck.

Deux CC en salle informatique seront réalisés, chaque CC comptera pour 50% de la note finale de statistiques. Poids dans la note finale de statistiques dans la notation de l'UE 30 : 1,5/6.

Initiation au travail de recherche – Maud LEMERCIER-DUGARIN

L'étudiant s'inscrit obligatoirement à un T.E.R. (Travail d'Étude et de Recherche) auprès d'un.e encadrant.e spécialisé.e dans l'un des six parcours suivants : psychologie clinique et pathologique, psychologie du développement, psychologie sociale, psychologie cognitive et de l'éducation, neuropsychologie, psychobiologie.

Chaque encadrant.e propose des thématiques de recherche différentes et des modalités de travail qui leur sont propres. **Nous vous recommandons de choisir un.e encadrant.e en fonction de votre intérêt pour les thématiques de recherche proposées, indépendamment de la discipline.** Des thématiques de recherche similaires peuvent être proposées par des encadrant.e.s appartenant à des disciplines différentes, car abordées sous des angles différents de la psychologie.

Modalités d'inscription au T.E.R. (le calendrier récapitulant les dates pour chacune des phases décrites ci-dessous sera communiqué lors de la réunion de rentrée et disponible par la suite sur eCampus) et de sa réalisation :

- **Phase 1 : information** : consultation des fiches encadrant.e.s sur eCampus qui détaillent les thèmes proposés par chaque encadrant. Les encadrant.e.s. ne répondront à aucun mail et ne pourront pas donner d'accord de principe concernant l'inscription.
- **Phase 2 : inscription** sur eCampus auprès d'un.e encadrant.e. Le nombre maximum d'étudiant.es qu'un.e encadrant.e peut prendre en charge dépend du potentiel d'encadrement de sa discipline de rattachement. Ce nombre sera indiqué sur eCampus pour chaque encadrant.e lors de l'ouverture des inscriptions. Une fois le nombre maximum atteint pour un.e encadrant.e, il ne sera plus possible de s'inscrire auprès de cet.te encadrant.e. Il est conseillé d'avoir repéré en amont plusieurs encadrant.e.s auprès desquel.le.s s'inscrire pour ne pas être pris de court lors des inscriptions, afin de sélectionner un.e autre encadrant.e ayant encore de la place.
- **Phase 3 : inscription finalisée et accompagnement à la réalisation du T.E.R** : Le TER peut prendre la forme soit d'une recherche expérimentale ou qualitative, soit d'une note de synthèse ou de réflexion. Dans ce second cas, cela implique une revue de la littérature, la mise en place d'une problématique, voire une proposition méthodologique pour un projet de recherche. Attention, une majorité de ces heures est **planifiée dès le S5**.
 1. Début du suivi individuel avec votre encadrant.e à partir du mois d'octobre.
 2. T.D. d'accompagnement à la réalisation du T.E.R. assurées par les coordinateur/trices de chaque spécialité : 6h par groupe. La présence à ces TD est obligatoire. Ces regroupements en T.D. par spécialité sont échelonnés sur les S5 et le S6, entre octobre et avril.
 3. T.D. de formation à la recherche bibliographique (assurés par le SCD) : 4h par groupe et 8h de contenu en autoformation sur eCampus pour apprendre à utiliser Zotero.
 4. Formation sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle : 2h en amphi.
- **Phase 5 : dépôt du T.E.R.** sur eCampus, dans une section dédiée avant la date limite définie en début d'année et indiquée dans le calendrier universitaire.

Le CC prendra la forme d'un écrit de 15 pages, réalisé au cours de l'année, et qui devra être déposé sur eCampus. Il pourra s'accompagner d'un rendu écrit sur table en session plénière. Poids dans la note finale dans la notation de l'UE 30 : 3/6.

Reconnaissance de l'engagement étudiant

L'objectif est de faire reconnaître et valoriser les compétences, aptitudes et connaissances acquises dans l'exercice d'activités extérieures au cursus d'étude MAIS en lien avec les compétences attendues dans le cursus de psychologie.

Cette reconnaissance peut donner lieu à des points supplémentaires à l'UE Compétences transversales du semestre pair de l'année de Licence concernée par l'Engagement Etudiants (0,5 point tous les 2 points au-delà de 10/20).

Le dépôt de candidature se fait *via* e-candidat et les procédures pour la candidature et l'évaluation sont disponibles sur le site de la composante. Cette reconnaissance n'est possible qu'une seule fois dans le grade.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la procédure pour faire reconnaître votre engagement étudiant sur le site de l'UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/engagement-etudiant/>

De la licence vers un master

Le master de psychologie forme les étudiant·es en 2 ans à devenir psychologues praticiens et les prépare à une poursuite d'études doctorales en psychologie. Ce diplôme permet l'accession au titre professionnel de Psychologue dans les conditions établies par le décret n°2005-97 du 03 février 2005. Il prépare aux missions essentielles du psychologue œuvrant au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à l'évaluation des caractéristiques individuelles et des dynamiques organisationnelles et à la conception et la mise en œuvre d'interventions thérapeutiques et/ou psychosociales.

L'organisation en 5 parcours (Psychologie Psycho-dynamique Clinique et Pathologique ; Psychologie de l'Éducation ; Clinique de l'Enfant de l'Adolescent et de la Famille ; Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte ; Psychologie Sociale et Conduite du Changement : diagnostic et intervention s'ajuste aux évolutions des problématiques de terrain et de recherche fondamentale lesquelles sont aujourd'hui largement interdépendantes. La mention psychologie est à finalité indifférenciée (Recherche/Professionnelle) permet aux étudiant·es de recevoir une formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat pour lequel, dans de nombreux champs thématiques, le titre professionnel de psychologue est nécessaire.

Les cinq parcours-types

Le **parcours-type Psychologie Psycho-dynamique Clinique et Pathologique** permet d'aborder le sujet en souffrance psychique tant dans la construction de son unité psycho-corporelle que dans ses liens avec autrui. Les troubles psychopathologiques ou subjectaux sont étudiés suivant une perspective psychodynamique comme résultants d'une vulnérabilité psychique liés à des conflits et/ou des traumatismes actuels ou passés. Le sujet est pensé dans ses liens familiaux et d'affiliation, voire institutionnels, ce qui permet d'avoir une vision élargie de ses difficultés pour mieux construire un projet de soin.

Le **parcours-type Psychologie de l'Éducation** appréhende le sujet humain au travers de problématiques liées à son éducation. Il vise à former des psychologues engagés dans la prévention, l'évaluation et l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés d'apprentissage, atteints de troubles cognitifs ou du comportement (dyslexie, dyscalculie, troubles de l'attention, etc.), ou en souffrance psychologique (décrochage scolaire, phobie scolaire, haut potentiel). Les débouchés visés correspondent aux fonctions de psychologue dans les établissements scolaires, sanitaires, sociaux, médicaux, ou psychopédagogiques.

L'approche bio-psycho-sociale développementale du **parcours-type Clinique de l'Enfant de l'Adolescent et de la Famille** vise la formation de psychologues compétent·es dans l'évaluation, la prise en charge et l'accompagnement d'un large éventail de problématiques rencontrées par l'enfant à naître, le nouveau-né, le nourrisson, l'enfant ou l'adolescent et sa famille et ceci dans une double perspective, développementale et écosystémique. L'approche développementale met l'accent sur la notion de trajectoires développementales : il s'agira pour les psychologues formés dans ce parcours, et selon les situations spécifiques rencontrées par les enfants et leur famille, soit de prévenir les trajectoires développementales qui présenteraient un risque pour le bien être psychologique de l'enfant, ou bien de soutenir celles favorables à son développement, ou encore d'infléchir voire de compenser celles à risques pour l'enfant. L'approche écosystémique qui s'intègre à cette démarche développementale, envisage les difficultés mais aussi les forces rencontrées par les enfants et leur famille comme résultant de l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux permettant de définir des facteurs de risque et des facteurs de protection sur lesquels intervenir ou s'appuyer.

Le champ de la neuropsychologie dans lequel s'inscrit le **parcours-type de Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte** s'intéresse aux perturbations cognitives, émotionnelles, comportementales et aux troubles de la personnalité de patients présentant une atteinte fonctionnelle ou organique, focale ou diffuse, du système nerveux central. En s'appuyant sur des connaissances des bases neurales des grandes conduites humaines et sur des connaissances du fonctionnement cognitif normal, la neuropsychologie clinique vise à caractériser et à comprendre les transformations de la vie neuropsychique d'un patient victime de lésions cérébrales et à mettre en place des prises en charge visant à une amélioration globale de sa qualité de vie. Cette démarche scientifique et professionnelle s'intéresse à des individus en évolution, de l'enfant à la personne âgée.

L'objectif du **parcours-type Psychologie Sociale de l'intervention : Audit & conduite de changement** est de former à une démarche d'intervention et de conduite de projet en vue d'accompagner le changement au niveau de l'individu et / ou de l'organisation. Le parcours visera à développer la capacité des étudiant-es à mobiliser des modèles théoriques et des méthodologies issues de la psychologie sociale dans le but d'intervenir dans divers champs de la vie sociale (travail et justice organisationnelle ; risques psychosociaux ; santé ; éco-citoyenneté, développement durable et environnement, discriminations, etc.). Les compétences acquises permettront à la fois d'identifier et d'analyser les enjeux psychosociaux des terrains d'intervention (diagnostic), mais également de concevoir les outils nécessaires et appropriés à la spécificité de chacun de ces terrains en vue d'intervenir.

Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

Dans le cadre de la structure européenne commune de formation en psychologie, le modèle qui inspire la formation des psychologues est le modèle « scientifique-praticien ». Le principal fondement de ce modèle fait référence à la nécessité pour les psychologues de développer à la fois des compétences dans la recherche et des compétences dans la pratique. Elle implique que la pratique s'appuie sur une connaissance de la recherche et la validation scientifique des méthodes, des théories et des interventions. En outre, la recherche doit nourrir en retour le développement des pratiques professionnelles. Ainsi, le rôle clé du psychologue praticien a été défini comme « la possibilité de développer et d'appliquer des principes psychologiques, des connaissances, des modèles et des méthodes ainsi qu'une éthique de manière scientifique afin de promouvoir le développement, le bien-être et l'adaptation des individus, des groupes, des organisations et de la société ».

Ce master, à travers les très nombreuses interventions de praticiens confirmés dès l'année de M1, permet l'acquisition et le perfectionnement d'une pratique professionnelle ainsi qu'une préparation aux principaux secteurs d'exercice de la psychologie. Ces interventions complètent la formation pratique qui se déroule dans le cadre du stage professionnel. Par ailleurs, la formation à la recherche et par la recherche au sein d'un laboratoire permet aux étudiant-es de s'approprier les connaissances et les méthodes essentielles à un travail doctoral rigoureux adapté aux questions scientifiques actuelles. Cette démarche de recherche est importante également pour les praticiens car elle leur permet de faire évoluer leur pratique selon les évolutions scientifiques de leur champ professionnel. Cette mise à jour des connaissances motive ainsi naturellement les candidatures en formation continue pour des praticien-nes déjà diplômé-es.

La responsable du grade de Master de Psychologie,
Michèle MOLINA

Règlement des Études de l'UFR de Psychologie

Table des matières

1. S'inscrire en Licence de Psychologie
 - 1.1. Conditions d'accès pour s'inscrire en L1 (étudiant.es français ou UE)
 - 1.2. Conditions d'accès pour s'inscrire directement en L2 ou en L3 (étudiant.es français ou UE)
 - 1.3. Conditions d'accès pour les étudiant·es internationaux
 - 1.4. Inscription administrative et inscription pédagogique
2. Organisation des enseignements
 - 2.1. Le calendrier
 - 2.2. Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD)
 - 2.3. Langue vivante étrangère
 - 2.4. Blocs, Unités d'Enseignement (UE), Enseignements Constitutifs (EC)
 - 2.5. Licence Accès Santé (LAS)
3. Le contrôle des connaissances
 - 3.1. Les Contrôles Terminaux (CT)
 - 3.1.1. Sessions d'examen
 - 3.1.2. Organisation et Conditions d'examen
 - 3.1.3. Règles concernant les absences
 - 3.2. Les Contrôles Continus (CC)
 - 3.2.1. Organisation et Conditions d'examen
 - 3.2.2. Règles concernant les absences
4. Validation des années et de la licence
 - 4.1. Progression dans le cursus
 - 4.2. Règles de capitalisation et de compensation
 - 4.3. Le cas particulier des étudiant·es AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer)
5. Aménagements d'Etudes
 - 5.1. Les étudiant·es salarié·es
 - 5.2. Les étudiant·es chargé·es de famille ou inscrits en double cursus
 - 5.3. Les étudiant·es sportifs de haut niveau
 - 5.4. Les étudiant.es en situation de handicap ou affection de longue durée
6. Échanges ERASMUS et Échanges Inter Universitaires

1. S'inscrire en Licence de Psychologie

a. Conditions d'accès pour s'inscrire en L1 (étudiant.es français ou UE)

Pour s'inscrire en 1^{ère} année, il faut soit :

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être titulaire du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

L'accès en 1^{ère} année se fait obligatoirement par la plateforme **Parcoursup**.

b. Conditions d'accès pour s'inscrire directement en L2 ou en L3 (étudiant.es français ou UE)

Il existe 2 cas de figures :

- **Validation d'études (VE)** : pour faire reconnaître la validation d'études antérieures dans une autre discipline que la psychologie, au minimum **60 ECTS** (deux semestres universitaires ou une année complète).
- **Validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP)** : pour faire reconnaître une expérience professionnelle ou personnelle.

Les candidatures « directes » en L2 ou L3 (**VE** ou **VAPP**) doivent être soumises, via l'application **E-candidat**, à une **commission de validation**. Cette commission pédagogique, constituée des membres de l'équipe d'encadrement, rend un avis (favorable ou non) sur les candidatures.

	<i>...Sur la base de mes études antérieures</i>	<i>...Sur la base de mes expériences professionnelles antérieures</i>
<i>Je souhaite reprendre mes études ou me réorienter...</i>	Procédure de Validation des Études (VE)	Procédure de Validation des études des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

Présidente de la commission de validation : **Anne-Lise PITEL**

Gestionnaire en charge du traitement des dossiers de demandes de validation : **Stéphanie DEAL**

Plus d'information sur les procédures à suivre en cliquant sur [CE LIEN](#).

c. Conditions d'accès pour les étudiant-es internationaux

L'inscription en licence pour les étudiant-es hors-union européenne et hors système d'échange (Erasmus, InterU, etc.) se fait sur des plateformes dédiées. Il faut suivre la procédure **Études en France** via la plateforme **Campus France**. Les dossiers sont ensuite soumis à la commission de validation.

- Consulter les informations relatives aux étudiant-es internationaux sur le site de l'UFR via [CE LIEN](#).

d. Inscription administrative et inscription pédagogique

Chaque étudiant·e doit procéder à une double inscription en ligne :

- une inscription administrative (confère la qualité d'étudiant à l'UniCaen)
- une inscription pédagogique (détermine les enseignements suivis)

Seul·es les étudiant·es à jour de leur inscription administrative **ET** pédagogique peuvent suivre les enseignements et se présenter aux examens.

La procédure et les dates sont consultables :

- sur le site internet de l'UFR de Psychologie : <http://www.unicaen.fr/psychologie/>
- sur le site de la DEVE : <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/>

2. Organisation des enseignements

a. Le calendrier

La licence de psychologie se compose de 6 semestres d'enseignement (2 par année). Chaque semestre correspond à 12 semaines de cours. Le calendrier universitaire, voté chaque année, précise les périodes enseignements, d'exams (1^{ère} et 2^{ème} session), de rattrapages et les vacances.



Pensez à consulter le site de l'UFR et les panneaux d'affichage très régulièrement

b. Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD)

Les enseignements se font sous la forme de Cours Magistraux (CM) et de Travaux Dirigés (TD). La présence aux enseignements (CM et TD) est **obligatoire**. Pour les TDs, les étudiant·es sont répartis dans des groupes. **Il n'est pas possible de changer de groupe au cours de l'année.**

Les emplois du temps sont disponibles sur votre messagerie/calendrier ZIMBRA. Pour y accéder vous avez besoin des identifiants de votre compte numérique Unicaen.

c. Langue vivante étrangère

L'enseignement d'une langue vivante étrangère est obligatoire. Dans l'UFR de Psychologie, seul l'anglais est enseigné. En 1^{ère} année de Licence, l'enseignement de la langue se fait en format hybride, c'est-à-dire qu'une partie est réalisée en autonomie en FOAD (Formation à distance) *via* un parcours d'anglais réalisé en ligne et une partie en présentiel avec un enseignant.

d. Blocs, Unités d'Enseignement (UE), Enseignements Constitutifs (EC)

Une **Unité d'Enseignement (UE)** est un ensemble cohérent d'enseignements et d'évaluations auquel est associé un nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

A l'UFR de Psychologie :

- Chaque semestre est constitué de 5 UE de 50h chacune
- Certaines UE (dites « transversales ») sont composés de plusieurs **éléments constitutifs (EC)** (différentes matières évaluées de manière indépendante les unes des autres, par exemple « Anglais » et « Statistiques »).
- L'année, qui compte 10 UE, est découpée en deux **blocs de compétences** :

- Le **bloc fondamental**, composé de 8 UEs (quatre au 1^{er} semestre et quatre au 2^d semestre), coefficient 4 dans le calcul de la moyenne à l'année.
- Le **bloc transversal**, composé de 2 UEs (les deux UEs « transversales » de chaque semestre), coefficient 1 dans le calcul de la moyenne à l'année.

e. Licence Accès Santé (LAS)

En L1, les étudiant·es inscrits dans le parcours Accès Santé (LAS) suivent une mineure Santé gérée par l'UFR Santé (à la place de l'UE2 Perceptions au semestre 1 et l'UE9 Histoire de l'enfance au semestre 2 suivies par les étudiant·es de L1 psychologie classique). Ces UE de mineure santé font partie intégrante de la formation de L1 LAS.

En L2 et L3, les formations ne comprennent pas d'UE santé. Il est toutefois possible pour l'étudier d'intégrer l'UE mineure santé dans son inscription pédagogique en cochant cette UE au moment de son inscription. A noter : l'UE mineure santé en L2 et L3 s'ajoute aux UE de psychologie.

3. Le contrôle des connaissances

Selon les UEs, le contrôle des connaissances peut prendre la forme :

- D'un **Contrôle Terminal** (CT), c'est-à-dire d'une évaluation unique en fin de semestre
- D'un **Contrôle Continu** (CC), soit une série de petites évaluations au fil du semestre
- D'une **évaluation hybride**, avec une partie évaluée en CT et l'autre en CC.

 Reportez-vous au tableau sur les modalités de contrôle des connaissances, disponible dans le guide des études ou sur le site internet de l'UFR.

Cette section décrit le cadre général du contrôle des connaissances. Pour les cas particuliers d'aménagement d'étude, se reporter à la section dédiée plus loin.

a. Les Contrôles Terminaux (CT)

i. Sessions d'examen

Le contrôle des connaissances en CT est organisé en deux sessions d'examen : une session 1 (session initiale) et une session 2 (session de seconde chance, dite de « rattrapage »).

La session 1 a lieu à la fin de chaque semestre, soit en décembre et en avril-mai.

La session 2 est organisée en juin. Tous les étudiant·es ajourné·es à l'issue de la session 1 sont convoqué·es en session 2 et ils ou elles doivent recomposer l'examen **pour toutes les UEs ajournées (quel que soit le semestre)**. **La note de session 2 vient obligatoirement remplacer la note de session 1 dans le calcul de la moyenne à l'année.** Les étudiant·es absent·es se verront attribuer la note de 0 si leur absence est injustifiée (cf. plus loin « Les règles concernant les absences »).

ii. Organisation et Conditions d'examen

Le CT peut porter sur l'ensemble des contenus dispensés en CM et en TD.

La nature de l'épreuve de CT est portée à la connaissance des étudiant·es au plus tard 1 mois après le début du semestre. Il peut s'agir d'une épreuve écrite comportant une composition écrite, un questionnaire à réponse unique (QRU), un questionnaire à choix multiple (QCM). L'épreuve peut être

réalisée sur E-campus ou en salle d'examen.

Les étudiant-es sont convoqués par voie d'affichage au plus tard 15 jours avant le début de la session 1 et 15 jours avant le début de la session 2.

Les épreuves sont anonymes.

L'étudiant a le droit à la communication de sa copie après la distribution des relevés de notes. La consultation des copies se fait sur rendez-vous ou lors de plages horaires aménagées auprès des enseignants.

iii. Règles concernant les absences

La présence des étudiant-es aux examens est obligatoire (sauf cas particuliers d'étudiant-es bénéficiant d'un contrat pédagogique limitant le nombre d'UE à passer). Par conséquent, toute absence devra être dûment justifiée.

Une absence injustifiée (**ABI**) à un CT pour tout étudiant est sanctionnée par un zéro. Ce zéro est pris en compte dans le calcul de la note.

 **ABI = 0**

En tout état de cause, les étudiant-es qui auront justifié de leur absence à un CT seront identifiés par la mention **ABJ** (absence justifiée) sur leur relevé de notes, un zéro ne correspondant pas à leur niveau académique. Cela entraînera le blocage du calcul de la moyenne au bloc à la session concernée.

Les pièces justificatives recevables sont les suivantes :

- Convocation à un concours pour formation ou recrutement, à la Journée du citoyen, au Service National Universel ou un permis de conduire (à remettre à la scolarité au minimum 3 jours avant l'examen),
- Justificatif d'empêchement indépendant de la volonté de l'étudiant (décès d'un membre de la famille sur présentation d'un certificat ad hoc),
- Attestation de non-assiduité dans le cadre d'un programme d'échange international,
- Certificat médical (traitement médical, hospitalisation, maladie grave d'un membre de la famille) :
 - L'absence doit être justifiée au plus tard dans les 72h qui suivent l'absence, en déposant ou en envoyant par e-mail le certificat médical à la scolarité de l'UFR.
 - Le certificat médical devra être délivré et daté du jour de l'absence, ou de maximum 24h après la date d'absence constatée.

Au-delà de ces délais, les justificatifs ne seront pas pris en compte et seront considérés comme une ABI.

b. Les Contrôles Continus (CC)

i. Organisation et Conditions d'examen

Les notes obtenues dans les UEs évaluées en CC intégral sont définitives, **il n'y a pas de session de rattrapage**. La note de CC est prise en compte, selon son coefficient, dans le calcul de la note globale attribuée à l'UE lors de la session 1 (et reportée en session 2 le cas échéant).

Le contrôle continu se tient à une date communiquée aux étudiant-es à l'avance. Ces épreuves ne sont pas anonymes, peuvent prendre différentes formes (QCM, oral, épreuve écrite,...) et leur nombre varie selon les UE.

ii. Règles concernant les absences

Une absence injustifiée (ABI) à un CC pour tout étudiant est sanctionnée par un zéro.

 **ABI = 0**

En cas d'absence justifiée (ABJ) :

- Pour les UEs (ou les ECs le cas échéant) dans lequel(le)s il y a **2 ou 3 notes**, les étudiant-es qui auront justifié de leur absence à un CC auront droit à une seconde chance. Cette seconde chance pourra prendre la forme d'une épreuve de substitution dont le format pourra être différent de l'épreuve initiale. Toute absence justifiée (ABJ) aux épreuves de seconde chance entraînera le blocage du calcul de la moyenne au bloc ainsi qu'à l'année.
- Pour les UEs (ou les ECs le cas échéant) dans lequel(le)s il y a **plus de 3 notes**, une absence justifiée à une épreuve entraîne la neutralisation de la note à cette épreuve uniquement si l'étudiant a réalisé au minimum 75% de CC proposés dans l'UE (ou l'EC). Dans le cas contraire, cela entraînera le blocage du calcul de la moyenne au bloc et à l'année à la session concernée. Cela signifie que l'étudiant ABJ aura un résultat ajourné.

Exemples	2 ou 3 notes	+ de 3 notes	+ de 3 notes
			CC1 : 10 ; CC2 : 12 ; CC3 : 13 ; CC4 : 10 ; CC5 : 9 ; CC6 : ABJ ; CC7 : ABJ
Notes de l'étudiant.e	CC1 : 10 ; CC2 : 12 ; CC3 : ABJ	CC1 : 10 ; CC2 : 12 ; CC3 : 13 ; CC4 : ABJ	
Conséquence de l'ABJ	épreuve de substitution en remplacement du CC3	neutralisation de la note au CC4 ABJ car 75% des CC ont été réalisés	Blocage du calcul car uniquement 71% des CC ont été réalisés

4. Validation des années et de la licence

a. Progression dans le cursus

Pour obtenir sa licence de psychologie l'étudiant-e doit progressivement valider ses 3 années de licence.

A chaque année, à l'issue de la session 1, il ou elle peut être admis-e ou ajourné-e. Dans ce dernier cas, il ou elle ira en session 2 à l'issue de laquelle il ou elle pourra, là encore, être admis-e ou ajourné-e. L'étudiant-e n'a pas la possibilité de renoncer à sa note de session 2 pour garder sa note de session 1. Dans le cas où l'année n'est pas validée en session 2, l'étudiant-e redouble son année pour se réinscrire sur l'année universitaire suivante pour valider les UE indiquées comme ajournées dans son relevé de notes (cf. ci-après).

Quand l'étudiant-e est admis-e, selon sa moyenne générale à l'année, une mention lui est décernée :

- mention **Passable** pour une moyenne comprise entre 10 et 12 exclu,
- mention **Assez Bien** pour une moyenne comprise entre 12 et 14 exclu,

- mention **Bien** pour une moyenne comprise entre 14 et 16 exclu,
- mention **Très Bien** pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20.

A chaque semestre, un **jury** composé de membres de l'équipe pédagogique siège pour arrêter les notes proposées par les correcteurs. Les jurys sont souverains et leurs délibérations sont confidentielles. La composition des jurys est arrêtée par le Président de l'Université au début de l'année sur proposition du Directeur de l'UFR, et fait l'objet d'un affichage.

 **Pour être admis-e à l'année, il ne suffit pas d'avoir une moyenne générale > 10 !**

L'étudiant-e est déclaré-e admis-e à l'année lorsqu'il ou elle remplit les 2 conditions suivantes :

- Obtenir une note finale ≥ 10 au bloc d'UEs fondamentales
- Obtenir une note finale ≥ 10 au bloc d'UEs transversales

Lorsque ces deux conditions sont remplies, la moyenne générale à l'année est mathématiquement ≥ 10 , toutes les UE de ce semestre sont acquises (possiblement par compensation, voir section suivante) et 60 ECTS sont capitalisés.

L'étudiant-e devra donc, chaque année, valider le bloc fondamental pour passer dans l'année suivante¹.

Pour être **déclaré admis à la Licence de Psychologie**, l'étudiant-e doit avoir été admis à chaque année. Il ou elle ne choisit pas l'ordre dans lequel il ou elle souhaite valider les UE proposées en licence.

b. Règles de capitalisation et de compensation

La Licence de psychologie est délivrée **après validation des trois années de formation**, correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS. Il n'existe pas de compensation entre les trois années de licence.

Chaque UE où l'étudiant-e est admis-e est capitalisée, c'est-à-dire définitivement acquise. Les crédits ECTS correspondants sont acquis et ne devront / pourront pas être obtenus de nouveau en cas de redoublement.

Il est possible de capitaliser les ECTS d'UEs auxquelles l'étudiant-e a été ajourné-e par **compensation**. Au sein d'un même bloc, si la moyenne générale est > 10 alors **toutes les UEs sont capitalisées**, y compris celles qui étaient ajournées (cf. exemples en annexe).

 **La compensation ne s'applique qu'au sein d'un même bloc d'UE elle ne s'exerce pas entre les deux blocs.**

Récapitulatif des règles de capitalisation et de compensation :

L'UE est acquise (note finale ≥ 10)... ...dans un bloc lui-même acquis à l'année, à l'issue de la session 1 ou de la session 2 (note finale ≥ 10)	L'UE est ajournée (note finale < 10)... ...dans un bloc et une année acquis, à l'issue de la session 1 ou de la session 2 (note finale ≥ 10).	L'UE est acquise (note finale ≥ 10)... ...dans un bloc lui-même ajourné à l'année, à l'issue de la session 1 ou de la session 2 (note finale ≥ 10)	L'UE est ajournée (note finale < 10)... ...dans un bloc lui-même ajourné à l'année, à l'issue de la session 1 ou de la session 2 (note finale ≥ 10)
--	--	---	--

¹ Il est en revanche possible de passer à l'année suivante lorsque c'est le bloc transversal qui est ajourné, cf. section plus loin dédiée aux étudiant-es « AJAC » (**A**Journé mais **A**utorisé à **C**ontinuer).

 L'UE est définitivement acquise (et les ECTS capitalisés)	 La compensation s'applique. L'UE est définitivement acquise (et les ECTS capitalisés)	L'UE est définitivement acquise (+ ECTS associés capitalisés). L'UE n'est pas repassée lors des rattrapages ou du redoublement	 L'UE est ajournée. L'UE doit être repassée en session 2 (si ajournée à l'issue de la session 1) ou l'année suivante (si ajournée en session 2)
---	---	--	--

Il n'y a pas de note éliminatoire. L'étudiant·e peut toutefois avoir une moyenne générale à l'année supérieure ou égale à 10, et être ajourné·e à l'issue de la session 1 ou 2, s'il ou elle n'a pas validé l'un de ses blocs (fondamental ou transversal). Dans cette situation, il doit repasser toutes les UE dont la note est < 10 dans ses différents blocs, pour valider son année.

A noter qu'à l'issue des résultats de session 1 du semestre 1, les résultats sont provisoires, et présentés à titre indicatif. L'étudiant doit attendre les délibérations du jury à l'issue de la session 1 (à la fin du semestre 2) pour connaître son résultat final et savoir s'il a validé son année en session 1. De plus, les moyennes aux blocs semestriels et annuels ne sont pas conservées, elles ne portent pas de crédits ECTS. Elles permettent de faire un calcul, vérifier que les deux blocs ont une moyenne au-dessus de 10. **Seules les UE sont porteuses de crédits et peuvent être conservées.**

Synthèse schématique :

Pour valider sa L1 :



Pour valider sa L2 :



Pour valider sa L3 :



c. Le cas particulier des étudiant·es AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer)

Un·e étudiant·e n'ayant pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne de 10 à toutes les UE du bloc fondamental est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Il ou elle est « AJAC » (AJourné mais Autorisé à Continuer). Il ou elle devra cependant valider à l'année N les UE non validées de l'année N-1.

5. Aménagements d'Etudes

Des aménagements d'études sont prévus pour les étudiant·es se trouvant dans l'une des situations suivantes.

a. Les étudiant·es salarié·es

Les étudiant·es exerçant **une activité salariée** peuvent déposer une demande à la scolarité de l'UFR en début d'année pour bénéficier du **Régime Spécial d'Etudes (RSE)**².

Ce régime permet de bénéficier **d'aménagements d'emplois du temps**. Les étudiant·es faisant la demande du RSE doivent fournir à la scolarité un contrat de travail établissant une activité salariée de 10h par semaine minimum durant tout le semestre où le régime spécial est demandé

Dès lors qu'ils sont non boursiers, les étudiant·es sous RSE peuvent être dispensés d'assiduité aux Travaux Dirigés (TD). La dispense d'assiduité n'empêche pas l'étudiant·e de connaître le contenu des TD. Attention, **les étudiant·es boursiers et boursières** sont tenu·es de suivre tous les TD, quand bien même ils et elles bénéficieraient du RSE (pas de dispense d'assiduité, celle-ci étant contrôlée par le CROUS). Néanmoins il est possible d'aménager leur emploi du temps.

Le RSE n'inclut aucun aménagement du contrôle des connaissances

Si les étudiant·es bénéficiant du RSE sont dispensés d'assiduité en TD, il est utile de rappeler que les contrôles terminaux (CT) portent sur les CM et les TD. L'étudiant·e est responsable du rattrapage des contenus des cours auprès des autres étudiant·es, de l'association EPSYCA, de la bibliothèque universitaire. Pour assister au maximum de TD et favoriser leur réussite, les étudiant·es sous RSE peuvent également aménager leur emploi du temps auprès de la scolarité **en choisissant leur groupe de TD**.

En particulier, **l'étudiant·e sous RSE n'est pas dispensé·e des évaluations en contrôle continu (CC)** réalisées en TD et doit se rendre disponible sur les créneaux où ces évaluations sont réalisées. Il est de la responsabilité des étudiant·es de s'informer sur les modalités de contrôle des connaissances de chaque enseignement en consultant le site internet ou le tableau d'affichage de l'UFR.

b. Les étudiant·es chargé·es de famille ou inscrits en double cursus

Les étudiant·es chargé·es de famille ou inscrits en double cursus sont autorisés·es à **aménager leur emploi du temps**, à condition qu'ils et elles aient impérativement **signaler leur situation au début de l'année universitaire** (avant la fin de la troisième semaine de TD) auprès de la scolarité de l'UFR.. L'aménagement de l'emploi du temps n'implique pas d'aménagement du contrôle des connaissances (cf. ci-dessus le RSE) et les étudiant·es chargé·es de famille ou inscrits en double cursus doivent **obligatoirement assister à l'ensemble des contrôles continus et contrôles terminaux**.

c. Les étudiant·es sportifs de haut niveau

Pour pouvoir justifier du statut "sportif de haut niveau", les étudiant·es doivent **déposer en ligne un dossier de candidature auprès du SUAPS** de l'université. Les étudiant·es dont le statut sportif de haut niveau a été reconnu par la commission compétente de l'Université, peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD (mais pas aux contrôles continus) sur décision du Directeur de l'UFR.

La demande de dispense doit impérativement être adressée à l'enseignant référent (Ludivine RITZ) au début de l'année universitaire (avant la fin de la troisième semaine de TD du semestre 1), et déposée à

² Règlement des études voté par le Conseil d'Administration de l'Université de Caen Normandie le 12 juillet 2024

la scolarité de l'UFR.

Lorsqu'un étudiant disposant du statut de sportif de haut niveau universitaire est engagé dans une compétition dans laquelle il représente l'Université de Caen, et que cette compétition se déroule lors d'une session d'examen, les épreuves des matières concernées font l'objet d'une **épreuve de substitution** (ex : oral, QRU).

d. Les étudiant.es en situation de handicap ou affection de longue durée

Les étudiant.es concerné.es doivent se référer à la note à destination des étudiant.es en situation de handicap, disponible sur le site de l'UFR :

<https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/examens/>

La mise en place d'un aménagement pour un.e étudiant.e en situation de handicap peut être appliquée si :

- l'étudiant.e a **consulté au Service de Santé Étudiante (SSE)**
- le SSE a formulé une préconisation
- cette préconisation a été validée par l'enseignante référente handicap de l'UFR, permettant que la scolarité dispose de l'avis d'aménagement de l'étudiant.e.

Il appartient à l'UFR de décider de la mise en place totale ou partielle d'un aménagement préconisé par le SSE, sous réserve que les conditions humaines, matérielles et techniques soient réunies pour le faire.

Aucune demande d'aménagement ne peut être faite directement auprès des enseignant.es.



Une éventuelle dispense d'assiduité ne dispense pas de Contrôle Continu

6. Échanges ERASMUS et Échanges Inter Universitaires

Nous encourageons les étudiant.es à candidater pour **partir en séjour d'étude à l'étranger** dans une université européenne (Erasmus) ou extra-européenne (Échanges InterU) en L2 ou en L3. La candidature s'effectue en novembre de l'année précédant le départ. C'est une excellente expérience humaine et universitaire.



Pensez à consulter les informations détaillées

sur le site internet du Carré International <https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/> et de l'UFR de Psychologie <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/international/>.

Annexe : Illustration des principaux cas de figure de validation d'année

Dans les tableaux ci-dessous, le code couleur suivant est utilisé :

En vert : les UE validées, crédits ECTS acquis et capitalisables

En rouge : les UE non validées, crédits ECTS non acquis et non capitalisables

En bleu : les blocs validés

En violet : les blocs non validés

Bloc 1 = Bloc fondamental ; Bloc 2 = Bloc transversal

CAS N°1

Toutes les UE sont validées (par conséquent tous les blocs aussi) : Le diplôme est obtenu

Semestre 1				Semestre 2				Année	
Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Moyenne du bloc 1 à l'année	Résultat année
UE1	13	6	12.25	UE6	11	6	12.25	12.25	Admis
UE2	11	6		UE7	12	6			60 crédits acquis
UE3	12	6		UE8	14	6			
UE4	13	6		UE9	12	6			
Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Moyenne du bloc 2 à l'année	Moyenne année indicative :
UE 5	12	6	12	UE 10	14	6	14	13	12,4

Synthèse : Vous validez votre année et passez en année supérieure ou obtenez votre diplôme.

CAS N°2

Toutes les UE ne sont pas validées, mais les blocs se sont : Le diplôme est obtenu

Semestre 1				Semestre 2				Année	
Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Moyenne du bloc 1 à l'année	Résultat année
UE1	8.75	/	11	UE6	13.28	6	11.82	12.25	Admis
UE2	12.5	6		UE7	11	6			60 crédits acquis
UE3	12.5	6		UE8	11	6			
UE4	10.5	6		UE9	12	6			
Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Moyenne du bloc 2 à l'année	Moyenne année indicative :
UE 5	15.42	6	15.417	UE 10	9	/	9	12.21	11,6

Synthèse : Les UE1 et UE10 sont acquises à l'issue de la 1ère session par compensation avec les autres UE de leur bloc. Vous n'avez pas besoin de vous présenter en session 2 pour ces UE.

Vous validez votre année et passez en année supérieure ou obtenez votre diplôme.

CAS N°3A

Toutes les UE ne sont pas validées, le bloc fondamental n'est pas validé, le bloc transversal est validé : Le diplôme n'est pas obtenu

Semestre 1				Semestre 2				Année	
Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Moyenne du bloc 1 à l'année	Résultat année
UE1	8.17	/	8.896	UE6	9.33	/	10.22	9.56	Admis
UE2	7.17	/		UE7	8.33	/			60 crédits acquis
UE3	12.27	6		UE8	10.67	6			
UE4	7.97	/		UE9	12.56	6			Moyenne année indicative : 10,34
Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Moyenne du bloc 2 à l'année	
UE 5	14.81	6	14.807	UE 10	12.13	6	12.13	13.47	

Synthèse : A l'issue de la 1ère session, l'année n'est pas validée car un des 2 blocs n'est pas validé. Vous devez repasser **toutes les UE en rouge du Bloc 1 à la session 2**. Si vous n'améliorez pas vos résultats et que le Bloc 1 Fondamentaux n'est toujours pas validé, vous ne validez pas votre année et ne passez pas en année supérieur ou n'obtenez de diplôme. Il n'y a pas session 2 pour les UE du Bloc 2.

CAS N°3B

Toutes les UE ne sont pas validées, ni le bloc fondamental, ni le bloc transversal ne sont validés : Le diplôme n'est pas obtenu

Semestre 1				Semestre 2				Année	
Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Moyenne du bloc 1 à l'année	Résultat année
UE1	8.17	/	8.896	UE6	9.33	/	10.22	9.56	Admis
UE2	7.17	/		UE7	8.33	/			60 crédits acquis
UE3	12.27	6		UE8	10.67	6			
UE4	7.97	/		UE9	12.56	6			Moyenne année indicative : 9,45
Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Moyenne du bloc 2 à l'année	
UE 5	10	6	10	UE 10	8	/	8	9	

Synthèse : Vous ne validez pas votre année et ne passez pas en année supérieur ou n'obtenez de diplôme. En cas de redoublement, seuls les UE avec des crédits en vert sont conservés.

CAS N°3C

Toutes les UE ne sont pas validées, le bloc fondamental n'est pas validé, le bloc transversal est validé : Le diplôme n'est pas obtenu

Semestre 1				Semestre 2				Année	
Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Bloc 1	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 1	Moyenne du bloc 1 à l'année	Résultat année
UE1	10	6	11.375	UE6	13.28	6	11.82	11.60	Admis 60 crédits acquis
UE2	12.5	6		UE7	11	6			
UE3	12.5	6		UE8	11	6			
UE4	10.5	6		UE9	12	6			
Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Bloc2	Notes	Crédits	Moyenne du bloc 2	Moyenne du bloc 2 à l'année	Moyenne année indicative : 10,98
UE 5	8	/	8	UE 10	9	/	9	8.5	

Synthèse : Vous ne validez pas votre année mais pouvez passer dans l'année supérieur avec le statut d'AJAC. Les UE avec des crédits en vert sont conservés, les UE en rouge doivent être repassées.

Je souhaite reprendre mes études ou me réorienter...			Procédure de Validation des Études (VE)				Procédure de Validation des études des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)		
Je souhaite obtenir un diplôme...			Procédure de Validation des Études Supérieurs (VES)				Procédure de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)		
UE1	13	6	12.25	UE6	11	6	12.25	12.25	Admis 60 crédits acquis
UE2	11	6		UE7	12	6			
UE3	12	6		UE8	14	6			
UE4	13	6		UE9	12	6			
Bloc2 S1	Notes S1	Crédits	Moyenne du bloc 2 S1	Bloc2 S2	Notes S2	Crédits	Moyenne du bloc 2 S2	Moyenne du bloc 2 à l'année	Moyenne année indicative : 12,4
UE 5	12	6	12	UE 10	14	6	14	13	
UE1	8.75	6	11	UE6	13.28	6	11.82	11.44	Admis 60 crédits acquis
UE2	12.5	6		UE7	11	6			
UE3	12.5	6		UE8	11	6			
UE4	10.5	6		UE9	12	6			
Bloc2 S1	Notes S1	Crédits	Moyenne du bloc 2 S1	Bloc2 S2	Notes S2	Crédits	Moyenne du bloc 2 S2	Moyenne du bloc 2 à l'année	Moyenne année indicative : 11.57
UE 5	15.417	6	15.417	UE 10	9	6	9	12.2085	
UE1	8.17	6	8.896	UE6	9.33	6	10.224	9.56	Ajourné Moyenne année indicative : 10.341
UE2	7.17	6		UE7	8.33	6			
UE3	12.274	6		UE8	10.67	6			
UE4	7.97	6		UE9	12.565	6			
Bloc2 S1	Notes S1	Crédits	Moyenne du bloc 2 S1	Bloc2 S2	Notes S2	Crédits	Moyenne du bloc 2 S2	Moyenne du bloc 2 à l'année	
UE 5	14.807	6	14.807	UE 10	12.127	6	12.127	13.467	
UE1	8.17	6	8.896	UE6	9.33	6	10.224	9.56	Ajourné Moyenne année indicative : 9.448
UE2	7.17	6		UE7	8.33	6			
UE3	12.274	6		UE8	10.67	6			
UE4	7.97	6		UE9	12.565	6			
Bloc2 S1	Notes S1	Crédits	Moyenne du bloc 2 S1	Bloc2 S2	Notes S2	Crédits	Moyenne du bloc 2 S2	Moyenne du bloc 2 à l'année	
UE 5	10	6	10	UE 10	8	6	8	9	
UE1	10	6	11.375	UE6	13.28	6	11.82	11.5975	Ajourné Moyenne année indicative : 10.978
UE2	12.5	6		UE7	11	6			
UE3	12.5	6		UE8	11	6			
UE4	10.5	6		UE9	12	6			
Bloc2 S1	Notes S1	Crédits	Moyenne du bloc 2 S1	Bloc2 S2	Notes S2	Crédits	Moyenne du bloc 2 S2	Moyenne du bloc 2 à l'année	
UE 5	8	6	8	UE 10	9	6	9	8.5	

Annuaire des enseignants et enseignants chercheurs titulaires

Nom	Prénom	Corps	Bureau	Adresse courriel
AGIN	Véronique	MCU	CYCERON	veronique.agin@unicaen.fr
AGUERT	Marc	MCU	SH 018	marc.aguert@unicaen.fr
BACQUE-CAZENAVE	Julien	MCU	SE 122 ETHOS	julien.bacque-cazenave@unicaen.fr
BAGNEUX	Virginie	MCU	SE 615	virginie.bagneux@unicaen.fr
BEAUNIEUX	Hélène	PU	SE 513	helene.beaunieux@unicaen.fr
BELLANGER	Cécile	MCU	SE 122 ETHOS	cecile.bellanger@unicaen.fr
CLOBERT	Magali	MCU	SE 611	magali.clobert@unicaen.fr
DARMAILLACQ	Anne-Sophie	MCU	SE 122 ETHOS	anne-sophie.darmaillacq@unicaen.fr
DELAUNAY	Maryse	MCU	SH018	maryse.delaunay@unicaen.fr
DICKEL	Ludovic	PU	SE 122 ETHOS	ludovic.dickel@unicaen.fr
GIFFARD	Bénédicte	PU	SE 511	benedicte.giffard@unicaen.fr
GROUSSARD	Mathilde	MCU	SE 503	mathilde.groussard@unicaen.fr
HAELEWYN	Annick	MCU	SE 512	annick.haelewyn@unicaen.fr
HIRSCHELMANN	Astrid	PU	SE 614	astrid.hirschelmann@unicaen.fr
JACQUET	Denis	MCU	SE 603	denis.jacquet@unicaen.fr
JOHNSTON	Gladys	MCU	SE 616	gladys.johnston@unicaen.fr
JOZET-ALVES	Christelle	MCU	SE 122 ETHOS	christelle.alves@unicaen.fr
LANOE	Céline	MCU	SE 612	celine.lanoe@unicaen.fr
LEBRETON	Karine	MCU	SE 511	karine.lebreton@unicaen.fr
LEDRAIT	Alexandre	MCU	SE 614	alexandre.ledrait@unicaen.fr
LEMERCIER-DUGARIN	Maud	MCU	SE614	maud.lemercier-dugarin@unicaen.fr
LUBIN	Amélie	MCU	SE612	amelie.lubin@unicaen.fr
MOLINA	Michèle	PU	SH 010	michele.molina@unicaen.fr
PITEL	Anne-Lise	MCU	SE 503	anne-lise.pitel@unicaen.fr
PLATEL	Hervé	PU	SE 613	herve.platel@unicaen.fr
PROIA-LELOUEY	Nadine	PU	SE 614	nadine.proia-lelouey@unicaen.fr
QUINETTE	Peggy	MCU	SE 503	peggy.quinette@unicaen.fr
RITZ	Ludivine	MCU	SE 513	Ludivine.ritz@unicaen.fr
ROCHE-LABARBE	Nadège	MCU	SE 512	nadege.roche@unicaen.fr
ROSSI	Sandrine	PU	SE 613	sandrine.rossi@unicaen.fr
SALINAS	Agnès	MCU	SE 615	agnes.salinas@unicaen.fr
SANN	Coralie	MCU	SH 015	coralie.sann@unicaen.fr
SENEMEAUD	Cécile	PU	SE 604	cecile.senemeaud@unicaen.fr
SIMON	Grégory	MCU	SE 512	gregory.simon@unicaen.fr
TOSTAIN	Manuel	PU	SE 611	manuel.tostain@unicaen.fr
TRAN THE	Jessica	MCU	SE 616	Jessica.tran-the@unicaen.fr
ZABALIA	Marc	PU	SE 617	marc.zabalia@unicaen.fr

Enseignants d'anglais

Nom	Prénom	Corps	Bureau	Adresse courriel
KIM GRAY	Merlin	Vacataire	MLI - LI254	merlin.gray@unicaen.fr
ROWELL	Abigail	PRCE	MLI	abigail.rowell@unicaen.fr

Espace orientation insertion (E.O.I.)

En appui de sa mission d'orientation-insertion professionnelle, l'université dispose d'un service commun dédié, l'Espace Orientation Insertion (EOI) qui s'adresse à tous ses étudiant·es et participe également au service public régional de l'orientation.

L'équipe de l'EOI, ce sont des professionnels experts des formations de l'enseignement supérieur et des compétences. Vous trouverez auprès d'eux informations, conseils et accompagnement dans la construction de votre parcours, votre recherche de stage ou d'emploi.

Son offre de service comporte des conseils individuels avec ou sans rendez-vous et un programme d'ateliers thématiques. Ces services sont gratuits. Nous sommes situés au RDC du bâtiment B.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet :

<https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

Synthèse des volumes d'enseignements par UE selon les spécialités

Année	Semestre	Bloc	UE	Intitulé	Psy. générale		Psy. du développement		Psy. Cognitive & éduc		Psy. sociale		Psy. clinique		Neuropsych		Psychobiologie		Statistique		Méthodologie		Anglais		Sciences de l'éducation	
					CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD
L1	1	1	1	Fondements et grands concepts de la Psychologie			8		8		8		8		10		8									
L1	1	1	2	Perceptions		2			10	6					10	6	10	6								
L1	1	1	3	Introduction aux pathologies			10	6					12	6	8	8										
L1	1	1	4	Comportements prosociaux et psychologie positive			16				28		6													
L1	1	2	5	Compétences transversales														8	16		16		10			
L1	2	1	6	Développement au cours de la vie			10		8		8		8		8		8									
L1	2	1	7	Individus, groupes et sociétés			8	4			8	6	8	6			6	4								
L1	2	1	8	Interactions et communication																						
L1	2	1	9	L'enfance en question																					50	
L1	2	2	10	Compétences transversales																						
L2	3	1	11	Intelligences et apprentissages			10		10		10				10		10									
L2	3	1	12	Approche psychodynamique des pathologies					8	8			26	24												
L2	3	1	13	Mémoire et amnésies					8	8					10	8	8	8								
L2	3	1	14	Langage	2		8	8	8	8					8	8										
L2	3	2	15	Compétences transversales														8	16		16		12			
L2	4	1	16	Relations et interactions			14				12		12				12									
L2	4	1	17	Attention, fonctions exécutives et mémoire de travail	2		8	8	8	8					8	8										
L2	4	1	18	Émotions, psychophysiologie, psychopharmacologie	2		6	8			4	4	4	4			10	8								
L2	4	1	19	Normes et jugements							25	25														
L2	4	2	20	Compétences transversales														8	16		16		12			
L3	5	1	21	Psychobiologie des pathologies neurologiques et psychiatriques							20	30					20	30								
L3	5	1	22	Attitudes et changements, discrimination, comportements déviants			20	30																		
L3	5	1	23	Approches contemporaines et psychopathologie du développement																						
L3	5	1	24	Méthodologies de la pratique psychologique									10	14	10	16										
L3	5	2	25	Compétences transversales														6	10		24 TP		12			
L3	6	1	26	Du 'self' à la cognition sociale : approche neuropsychologique											20	30										
L3	6	1	27	Psychanalyse									20	30												
L3	6	1	28	Psychologie cognitive et éducation					20	30																
L3	6	1	29	Méthodologies de la pratique psychologique			5	???	5	7			5	???	5	7										
L3	6	2	30	Compétences transversales et TER														4	14		12		12			



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

PLAN |

CAMPUS
1

COMPOSANTES	BÂT.
UFR Droit, AES & administration publique	D
UFR HSS · Humanités & Sciences sociales	N
UFR LVE · Langues vivantes étrangères	I
UFR Psychologie	L
UFR des Sciences	L
UFR SEGGAT · Sciences économiques, Gestion, Géographie & Aménagement du territoire	A

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque-cartothèque SEGGAT	A
Bibliothèque Pierre Sineux	C
Bibliothèque Droit · Nicolas Politis	D
Bibliothèque Tove Jansson	G
Bibliothèque Pierre Barbéris	G
Bibliothèque Madeleine Deries	N
Centre de documentation MRSH	F
Centre de ressources en langues	I

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Cafétéria La Parenthèse	C
Carré international	I
CPE · Centre de la petite enfance	crèche
DEVE · Direction des études & de la vie étudiante	A
EOI · Espace orientation insertion	D
Halle des sports	H
Maison du doctorat	F
MDE · Maison de l'étudiant	

AMPHITHÉÂTRES

2000	K
Chimie	A
D1	E
D2	E
D3	E
D4	E
Pierre DAURE	P
Marie de CLÈVES	Vissol
MRSH	CIREVE
Jean DEMOLOMBE	D
Jules DUMONT D'URVILLE	N
Augustin FRESNEL	N

Jean GRÉMILLON	Vissol
Victor GRIGNARD	L
Jacques HÉRON	D
Jean JACQUET	L
Pierre-Simon LAPLACE	L
Octave LIGNIER	A
Mathématiques	A
Nicolas ORESME	D
Physique	A
Henri POINCARÉ	N
Guillaume-François ROUELLE	N
Alexis de TOCQUEVILLE	T
Nicolas-Louis VAUQUELIN	N



AUTRES LIEUX

Aula Magna	P
salle du BELVÉDÈRE	D
salle Henry BERNARD	P
salle Jean COLLIN	P
Galerie vitrée	N
Maison de la culture	G
studio Jo TRÉHARD	D
Maison de la recherche en sciences humaines · MRSH	F

SALLES INFORMATIQUES LIBRE-SERVICE

salle JUPITER	M
salle MERCURE	D
salle NEPTUNE	D
salle PLUTON	D
salle VENUS	M

Relai Handicap	A
SUAPS · Service universitaire des activités physiques & sportives	SUAPS
• Gymnase universitaire	
• Piscine universitaire	
SUFCA · Service universitaire de formation continue & d'apprentissage	D
SUMPPS · Service universitaire de médecine préventive & de promotion de la santé	SUMPPS

CAEN ACCÈS AUX CAMPUS

